

REVUE DES
CONFÉRENCES
FRANÇAISES
EN ORIENT



DANS CE NUMERO :

L'URBANISME A PARIS

par Jean-Edouard GOBY

MIRABEAU

par S.E. Léon MACCAS

LE FESTIVAL DRAMATIQUE D'AVIGNON

par Etienne MERIEL

et des articles inédits de

Jean Dupertuis, Jean Botrot, Léon Degand.

REVUE DES CONFÉRENCES FRANCAISES EN ORIENT

³
PUBLICATION MENSUELLE

14, Rue Saray El-Ezbékia, Le Caire (Egypte). — Tél. 49414

Directeur : **MARC NAHMAN** - Rédacteur en Chef: **GABRIEL DARDAUD**

Abonnements — un an : Egypte P.T. 120; Etranger P.T. 130

14ème ANNÉE - No. 4

Avril 1950

L'Urbanisme à Paris

Conférence par

M. **Jean-Edouard GOBY**

Ingénieur Civil de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées de Paris

Il semble bien que le mot «urbanisme» ait été employé pour la première fois en 1900, dans un article d'une publication technique, «La Revue Romande». L'étymologie du vocable est des plus claires. Sa consonance, voisine de celle d'urbanité est agréable, malgré la terminaison que nos pères n'auraient sans doute pas aimée.

Aujourd'hui, les meilleurs auteurs sont d'accord pour dire que l'urbanisme est à la fois la science et l'art de créer les villes, de les aménager et d'organiser judicieusement leur développement et leur embellissement. Si donc le mot est d'hier, si depuis peu d'années seulement l'on qualifie «d'urbanistes» certains administrateurs et certains praticiens, la chose et la fonction sont fort anciennes.

Pour expliquer de manière quelque peu détaillée ce qu'est l'urbanisme, l'on ne saurait mieux faire que de définir la mission de

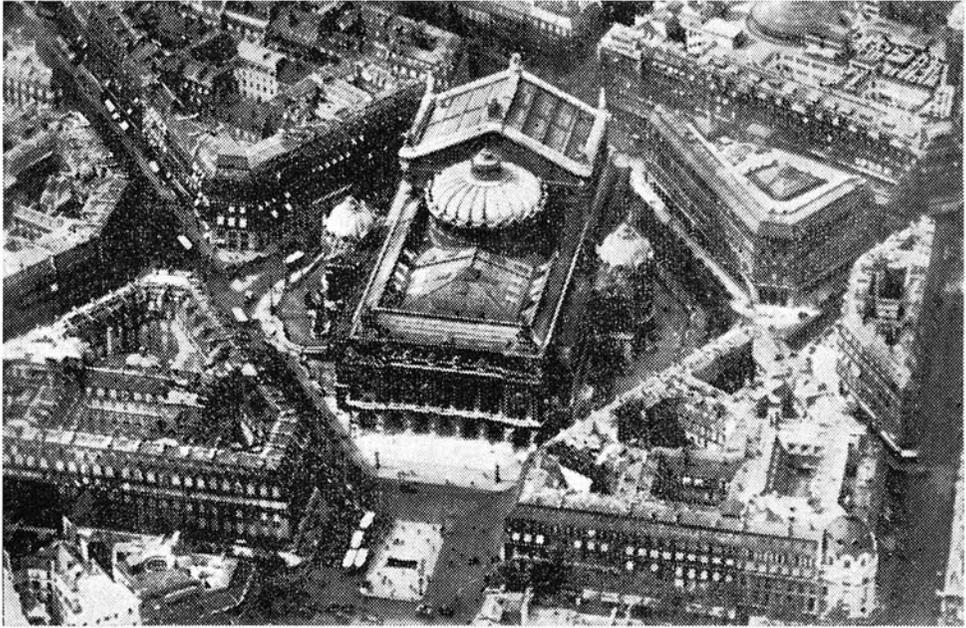


M. J. E. GOBY

l'urbaniste en la comparant à celle de l'architecte.

Un architecte, dont la profession est considérée comme «libérale», est un technicien et un artiste chargé de dresser les plans et devis des ouvrages conformément aux directives d'ensemble du maître de l'œuvre, puis, dans l'exécution, de coordonner l'activité des divers corps de métier et de vérifier que les entrepreneurs procèdent aux travaux dans les conditions prévues, conformément aux règles de l'art. Enfin, un architecte a le devoir de dispenser de la beauté dans ses œuvres, et c'est en cela qu'il est un artiste.

L'urbaniste est l'architecte des villes. Son métier consiste donc à établir les plans des nouvelles cités ou de l'extension des anciennes en conciliant les divers intérêts en présence, puis à contrôler l'exécution de projets qui doivent sans cesse être revus et mis en harmonie avec les circonstances nouvelles.



PARIS. — L'OPÉRA ET SON QUARTIER VUS D'AVION.

L'Opéra de Paris depuis sa fondation (1671) a occupé douze salles différentes. La dernière en date, l'Opéra actuel, a été construite de 1862 à 1874 par l'architecte Charles Garnier.

Certes l'aménagement de cités anciennes est plus fréquent que la construction de villes entièrement neuves. Pourtant, il ne sera pas superflu de citer ici les noms de deux urbanistes français de la période d'entre-deux-guerres, celui de M. Daurry, l'animateur de la reconstruction de plusieurs agglomérations du Nord vers 1920, et celui de M. Henri Prost, l'un des collaborateurs les plus chers du Maréchal Lyautey au Maroc et dont nous aurons à reparler au cours de cet exposé.

Pour résoudre au mieux les problèmes qui se posent à lui, l'urbaniste doit tenir compte d'un grand nombre de facteurs. Il approfondira d'abord la géologie, la topographie, l'hydrologie et le climat du site de la ville dont il s'occupe. Dans le cas d'une cité ancienne, il s'intéressera à son histoire. Il étudiera la salubrité et les statistiques démographiques. Les questions d'ordre économique retiendront toute son attention. Il aura à différencier les quartiers, à examiner les courants de circulation tant locaux que généraux.

Souvent des facteurs nouveaux apparaissent et viennent s'ajouter aux anciens. Dans un traité d'urbanisme datant de dix ans, l'auteur ne dit pas un mot des dangers résultant de l'éventualité de bombardements

aériens. Une expérience cruelle aura sans doute appris aux urbanistes de l'avenir qu'il serait sage de ne pas négliger de semblables possibilités.

Faut-il souligner que l'urbaniste doit tenir le plus grand compte des questions administratives et que, transposant le mot célèbre du Baron Louis, l'on pourrait sans doute dire: «faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bon urbanisme.»

L'urbanisme comporte le tracé, la détermination de la largeur et le nivellement des rues, le choix de l'emplacement des ponts, l'aménagement des carrefours, des places, des jardins et des parcs. L'urbaniste interviendra dans l'allotissement et dans la distribution des quartiers. Il donnera des directives en matière de plantations, de captage et d'adduction des eaux potables. Il s'intéressera aux égouts et à l'épuration des eaux usées, à la destruction des déchets urbains.

C'est avant tout un coordinateur et un conciliateur. Certes, il ne perdra pas de vue le vieil adage que «Charbonnier est maître chez soi» et respectivement, dans toute la mesure du possible, les intérêts particuliers; mais cela ne lui fera pas oublier l'intérêt général. Il devra aussi et surtout se faire l'arbitre entre les diverses administrations et leurs tendances égocentriques.

Bien entendu, il devra constamment «ménager l'avenir», comme l'on dit d'une façon si expressive. Ses plans seront prévus pour être exécutés par étapes, suivant les disponibilités budgétaires et selon les circonstances. Il se gardera également d'être mesquin, de vouloir faire «des économies de bouts de chandelle» et de voir trop grand.

C'est dire que, en dehors de ses aptitudes purement techniques, l'urbaniste possédera d'abord cette qualité moins communément répandue que ne le pensent certains esprits qui n'ont pas compris l'ironie profonde des premières lignes du «Discours de la Méthode». Le bon sens tempéré d'autre part les effets de l'imagination dont il doit être aussi bien pourvu que les chefs, les savants et les poètes.

L'urbaniste saura aussi se faire l'avocat de la beauté. La beauté, dont les canons ne sont certes pas immuables, ne se définit pas, ne se décrit pas: elle est. Les plus ignorants et les plus frustes comme les plus savants et les plus délicats en connaissent l'emprise. Lorsqu'elle se manifeste, elle crée dans l'âme humaine, la plus simple comme la plus raffinée, un sentiment de repos heureux et d'harmonie apaisante. Les citadins, éloignés des beautés naturelles, ne doivent pas être condamnés à vivre au milieu de la laideur. L'urbaniste saura faire triompher l'idée que les usines et les ateliers ne sont pas affreux par principe. Si certains ponts métalliques apparaissent comme de fort vilaines carcasses, j'en sais d'autres qui ressemblent à des écharpes de dentelle. C'est le métier de l'urbaniste de faire construire les seconds et de proscrire les premiers. Il ne tolérera pas les assemblages hétéroclites de pierres patinées par le temps et de cubes en béton. Par contre, il admettra que, dans des quartiers neufs, le béton armé devienne roi, sous des mains expertes.

Après avoir tenté de définir ce qu'était l'urbanisme, nous nous proposerons de broser à larges touches, l'application à la Ville de Paris des principes qui viennent d'être énumérés. Une première partie sera consacrée à l'histoire du développement de Paris dans laquelle il sera noté au passage comment l'on a compris aux diverses époques, les problèmes d'aménagement et d'embellissement. Dans une seconde partie, relative au Paris moderne et contemporain, l'on étudiera comment ont été exécutés le percement et l'élargissement des rues, la construction des ponts, le creusement du métropolitain, l'adduction des eaux potables et l'évacuation des eaux usées. L'on fera ensuite allusion aux

projets grandioses d'«urbanisme souterrain» et l'on terminera par quelques mots sur la beauté des sites urbains de Paris qui dégagent une spiritualité dont «les chantiers du Cardinal» constituèrent l'une des dernières expressions en date, juste avant la Guerre de 1939.

Plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, une petite île de la Seine d'une douzaine d'hectares environ, était habitée par quelques familles appartenant à la tribu gauloise de *Parisiorum*. On lui donnait le nom de Lutèce, mot dans lequel certains étymologistes ont voulu retrouver le vocable de «lutum» qui signifie boue, car les environs de Lutèce étaient fort marécageux.

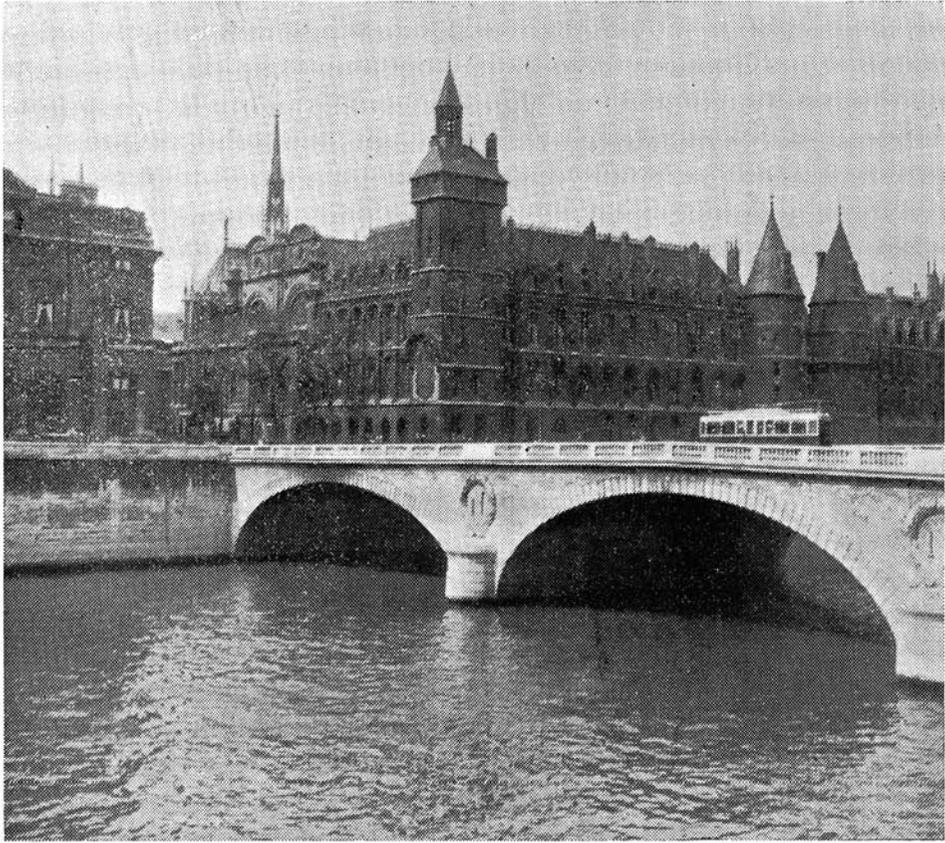
Sur la rive droite de la Seine, en face du berceau de la Capitale s'étendaient en effet, limités par les collines de Charonne, de Ménilmontant, de Belleville et de Montmartre, de vastes marécages dont le nom du quartier du Marais a conservé le souvenir jusqu'à nos jours. Un bras du fleuve suivant sensiblement le tracé des grands boulevards actuels et rejoignant le cours principal au voisinage de l'Alma drainait plus ou moins imparfaitement cette région marécageuse, en même temps que le ruisseau de Ménilmontant. Sur la rive gauche serpentait la Bièvre qui prend sa source non loin de Versailles, dans le Vallon de Bouviers.

D'autre part, dans la traversée de la ville actuelle, la Seine n'en chasse plus que trois îles: l'île Saint-Louis, la Cité, l'île des Cygnes. Il n'y en avait pas moins de dix autrefois dont six entre les emplacements actuels du Quai de la Rapée et du Pont-Neuf.

Enfin, si les bancs des carrières de Montmartre et de Montparnasse ont été transformés en termitières et si les catacombes développent sous le XIV^{ème} arrondissement je ne sais combien de kilomètres de galeries, par contre d'immenses surfaces ont été remblayées sur plusieurs mètres de hauteur et ce n'est pas qu'au Caire que l'on trouve des collines de décombres. Les remblais sont constitués par les objets les plus divers et il nous a été donné de voir, lors des travaux d'établissement de la Ligne No. 11 du Métropolitain, des milliers de petits récipients en porcelaine grossière de huit ou dix centimètres de haut, ayant contenu sans doute quelque pommade, dont on dut évacuer de pleins camions.

Ce n'est donc pas seulement la présence des maisons qui rend le site de Paris si différent de ce qu'il était il y a deux mille ans.

Peu à peu Lutèce se développa et, après



PARIS. — Le pont au change et le Palais de Justice.

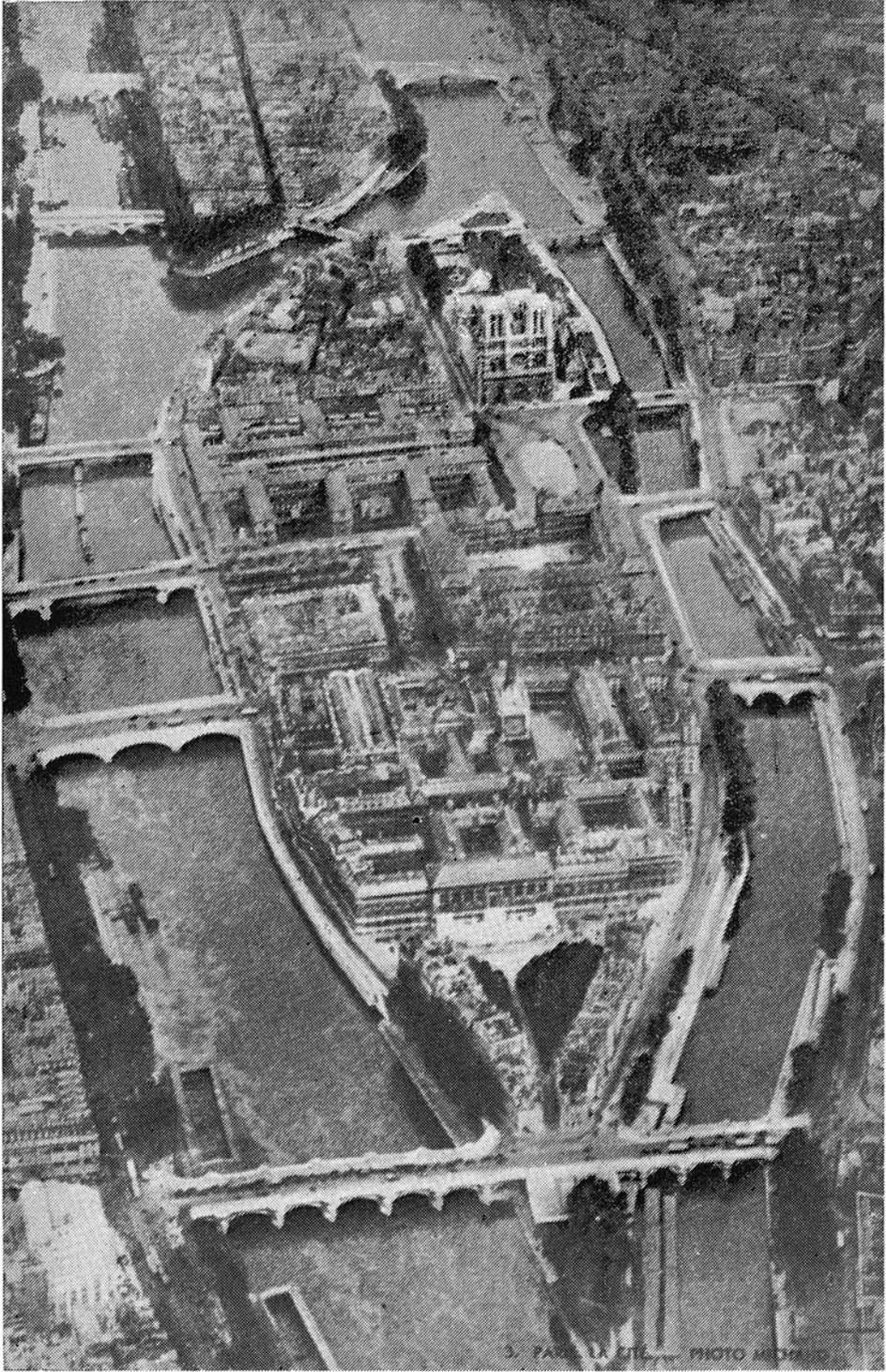
la conquête romaine, prospéra au point d'être contrainte de pousser des faubourgs sur les rives du fleuve. Ce fut surtout la rive gauche qui se peupla, la rive droite étant encore occupée par les marécages dont il a été parlé. Dès cette époque, il y avait des voies droites alignées sur ce que l'on a appelé les deux axes formateurs de la cité, marqués aujourd'hui le premier par la Cour de Vincennes, le Faubourg Saint-Antoine, la Rue Saint-Antoine, la Rue de Rivoli, l'Avenue des Champs-Élysées, l'Avenue de la Grande Armée, le second par l'Avenue d'Orléans, la rue Denfert-Rochereau, le Boulevard Saint-Michel, le Boulevard de Sébastopol, le Boulevard de Strasbourg. Bien entendu, à l'époque romaine toutes ces voies n'étaient qu'à l'état de devenir. Mais une artère importante existait déjà à l'emplacement de l'actuelle rue Saint-Jacques et la partie méridionale en était bordée de tombeaux de sorte que l'on peut s'imaginer des lieux aujourd'hui si animés comme de paisibles Alysamps.

L'on sait qu'il subsiste d'assez importants vestiges de la Lutèce gallo-romaine dans l'actuel cinquième arrondissement. Dès cette époque la ville était alimentée en eau par un aqueduc de quinze kilomètres dont la tête était à Rungis.

Lorsqu'à la paix romaine succédèrent les invasions des Barbares, la prospérité de Lutèce fut ruinée. Les historiens présumant que dès 280 la ville de la rive gauche était détruite, peut-être à la suite d'un immense incendie. Tous les habitants se replièrent alors sur la Cité où l'on éleva une solide enceinte. Il n'y eut plus d'accès que par deux portes faisant suite aux deux ponts, un sur chaque bras, protégés par des ouvrages fortifiés.

Il semble que ce soit au Vème Siècle que le nom de Lutèce ait été abandonné pour celui de Paris que l'on a rattaché au mot celtique «Par» qui signifiait «bateau».

En raison de sa situation géographique, Paris joua, durant le Haut Moyen-Âge, un certain rôle militaire. Mais, malgré ses for-



PARIS. — L'ÎLE DE LA CÎTE, CŒUR DE LA CAPITALE FRANÇAISE.

En l'an 340, l'Empereur Julien vint passer deux années à Lutèce, il écrivit à la louange de sa « chère ville », comme il l'appelait les lignes suivantes: « C'est une petite île entourée de murailles et que deux ponts de bois relient aux rives du fleuve... qui fournit une eau agréable. L'hiver y est doux..., un raisin de bonne qualité y mûrit et quelques personnes ont même réussi à y acclimater des figuiers en les couvrant en hiver d'un capuchon de paille. » — Empereur Julien, (Misopogon).

tifications, les Normands y pénétrèrent à plusieurs reprises au milieu du IX^{ème} Siècle et l'incendièrent partiellement. Cela était d'autant plus facile qu'à cette époque d'assez nombreuses maisons étaient construites en bois, ce qui facilitait la propagation du feu. Toutefois, en 885, les Normands de Rollon essayèrent vainement de s'emparer de la ville dont les remparts étaient défendus par les hommes du Comte Eudes, fils de Robert le Fort, d'où est issue la troisième race de nos Rois.

Comme les premiers souverains de cette dynastie firent de Paris leur capitale, son rôle en France suivit la fortune des Capétiens.

Sans doute on avait bien, sous les Mérovingiens et les Carolingiens, occupé quelques éminences de la rive droite à l'emplacement de la Tour Saint-Jacques et à celui de Saint-Germain-l'Auxerrois. Mais ce n'est qu'au XI^{ème} Siècle que Paris déborde définitivement de la Cité. Sur la rive gauche, les maisons s'insinuèrent toujours plus denses entre les clos où étaient cultivés des vignobles. Sur la rive droite, les marécages étaient peu à peu desséchés, défrichés et convertis en terrains cultivés appelés «coultoires», ou cultures, et «courtilles» ou jardins clos de haies. En d'autres endroits, de préférence sur des remblais, se pressaient des maisons toujours plus nombreuses.

L'importance de Paris était définitivement affirmée en 1163 par la pose de la première pierre de Notre-Dame, dont la construction allait se poursuivre pendant une partie des XII^{ème} et XIII^{ème} Siècles. Aussi bien, le Roi Philippe-Auguste (1180-1223) allait donner une prospérité sans précédent au centre où il était né et qu'il chérissait particulièrement entre ses «bonnes villes».

C'est ce monarque qui ordonna, en 1190, avant de partir pour la 3^{ème} Croisade, d'entourer la partie nord de Paris, d'un mur continu. En 1210, quand la coalition qui devait être définitivement battue à Bouvines, commença de menacer le pays, il fit construire la partie sud de l'enceinte qui porta son nom. Le tracé en est jalonné par le pont des Arts, le temple de l'Oratoire, la rue Montmartre, la rue des Francs-Bourgeois, la rue de Sévigné et l'Eglise Saint-Paul sur la rive droite; puis, sur la rive gauche, par la rue des Fossés Saint-Bernard, la rue du Cardinal Lemoine, la rue de l'Estrapade, le Panthéon, la rue Soufflot, la rue Monsieur-le-Prince, et sensiblement la rue Mazarine pour se terminer à l'emplacement de l'Institut. D'une hauteur de 6 mètres, les

murs avaient une épaisseur variant de 3 mètres à la base à deux mètres cinquante au sommet. L'enceinte était percée de douze portes et flanquée de soixante-dix-sept tours. La superficie englobée était de 312 hectares mais il restait de nombreux terrains non bâtis. A la même époque Paris qui auparavant comprenait quatre quartiers, en eut désormais huit.

Philippe Auguste s'occupa avec sollicitude de l'assainissement de sa capitale. Avant son règne, les rues étaient souvent de véritables bourbiers parcourus par des animaux domestiques. C'est lui qui fit paver de nombreuses artères en «pierres grosses et fortes». Il fit aussi amener l'eau en abondance et conduire en de nouvelles fontaines publiques les sources de Belleville et de Romainville.

Au XIII^{ème} Siècle, au siècle de Saint-Louis et de Saint-Thomas-d'Aquin, la prospérité de Paris s'accrut encore. Les terrains vagues englobés dans l'enceinte de Philippe-Auguste disparaissent peu à peu. Sur la rive gauche l'on édifie d'innombrables collèges et une foule d'autres constructions où triomphe le style ogival le plus pur.

Par contre, le XIV^{ème} Siècle, l'époque de la Guerre de Cent Ans marque une certaine stagnation sauf sous le règne de Charles V. L'administration de la capitale fut alors confiée à Hugues Aubriot qui resta en fonction de 1367 à 1381 avec les titres de Prévôt puis de Capitaine de Paris. Ce magistrat énergique et intelligent, qui jouissait de toute la confiance du Souverain, fut d'abord l'animateur de la construction de la nouvelle enceinte. Sur la rive droite le tracé est approximativement indiqué aujourd'hui par la place du Carrousel, le Palais Royal, la Place des Victoires, la rue d'Aboukir, la Porte Saint-Denis, la Place de la République, la Place de la Bastille et de la Seine. Sur la rive gauche, il suffit de restaurer le mur de Philippe-Auguste. La nouvelle enceinte englobait 439 hectares et plusieurs nouveaux quartiers dont le nombre total fut porté à seize.

En 1374, Aubriot fit construire du quartier Montmartre au ruisseau de Ménilmontant le premier égout couvert. Vers 1380, il fit commencer le Pont Saint-Michel.

A cette époque et un peu plus tard, le pouvoir royal voyait d'un oeil très favorable le peuplement de Paris et, dans un acte de Charles VI, il est dit textuellement:

«Tant notre bonne ville de Paris sera mieux peuplée et habitée de plus de gens... tant la renommée d'icelle sera grande, laquelle renommée augmentera notre gloire.»



PARIS. — LA CATHEDRALE NOTRE-DAME.

Construite en pierre des carrières de Paris, sous la direction des évêques de Paris, par des architectes, sculpteurs, maîtres d'oeuvre, verriers et artisans de Paris en quatre-vingt-sept années de travail ininterrompu de 1163 à 1250.

Les règnes des successeurs de Charles le Sage, triste période durant laquelle les Français ne s'aimaient pas, ne furent du reste marqués par aucune oeuvre importante d'édilité. L'on ne fit guère que réparer tant bien que mal les dégâts causés par les guerres et les injures du temps. La fin du XV^{ème} Siècle, par contre, fut plus favorable et la Renaissance fut, à Paris comme ailleurs, une belle période d'épanouissement.

C'est d'abord sous le règne de Louis XII que l'on reconstruisit le Pont Notre-Dame qui s'était écroulé le 29 Octobre 1499. Sur le nouvel ouvrage, furent élevées soixante-huit maisons, toutes bâties sur le même plan, en briques avec chaînage en pierre de taille et pignon sur rue. Au rez-de-chaussée, se trouvaient des arcades où s'ouvraient des boutiques. La rue de la Cité dans laquelle dé-

bouchait le pont n'étant plus à la mesure de cet ouvrage, l'on tint à la surélever et à l'élargir et la Municipalité fut invitée à réédifier les maisons de la nouvelle artère «d'une même hauteur et forme». Cette construction d'ensemble, systématique, symétrique, régulière, c'est l'art classique qui faisait sa première apparition à Paris.

Toutefois, il était difficile de généraliser les applications de ces nouvelles idées car la ville était encore relativement peu étendue pour son peuplement; la population était d'autant plus ramassée que, à l'intérieur de l'enceinte, se trouvaient de nombreux espaces vides: couvents, châteaux, jardins qui diminuaient d'autant la place réservée aux habitations. Dans le but de remédier à cette situation deux sortes de mesures furent prises: François Ier puis Henri II aliénèrent

une partie du domaine royal en faisant lotir les espaces libérés. D'autre part, comme les pouvoirs publics voyaient avec quelque suspicion le peuplement des faubourgs où trop souvent se tenaient «les gens mal-vivans», Henri II définit, par une ordonnance du 23 Novembre 1548, de continuer à bâtir dans les faubourgs, à peine de démolition.

L'on voit apparaître pour la première fois une défense qui fut renouvelée bien souvent jusqu'à la Révolution. Le pouvoir royal en agissant de la sorte n'avait en vue que l'intérêt général. Il voulait faciliter la police et le ravitaillement; il faut reconnaître toutefois qu'il était difficile de faire appliquer de semblables mesures qui restèrent pratiquement lettre morte.

À la même époque, deux actes d'avril 1533 et d'août 1534 prescrivirent d'abattre les anciennes portes des remparts et de remettre à l'alignement les rues qui y aboutissaient. En 1543, de nouvelles rues furent percées dans le quartier des Halles, suivant un plan préétabli.

De 1527 à 1530, l'on posa une conduite pour les eaux de source entre Belleville et Paris. Au milieu du siècle, elle alimentait seize fontaines publiques. En 1505, un arrêt du Parlement ordonnait la création d'une «taxe des boues et lanternes» due par tous les propriétaires de maisons à Paris pour le nettoyage des rues et leur éclairage.

Bref, à la veille des Guerres de Religion qui, pendant presque cinquante ans allaient ensanglanter le pays, il y avait à Paris environ dix mille maisons, sans compter les édifices publics et religieux. La ville toujours divisée en seize quartiers possédait onze halles et cinq ponts: le Pont Notre-Dame, le Pont-au-Change, le Pont-aux-Meu-niers, le Petit-Pont et le Pont Saint-Michel.

Lorsqu'à l'issue des Guerres de Religion, Henri IV triompha avec le Tiers-Parti qui représentait, en face des extrémistes de la Ligue et des Réformes, le bon sens national, les travaux d'urbanisme, longtemps stagnants reprirent un vif essor, sous l'impulsion d'un grand commis, le lieutenant civil du Châtelet, François Miron. Aussi bien, le bon Roi Henri, dit un contemporain «se délectait aux bâtiments, de sorte que, sitôt qu'il fut maître de Paris, l'on ne vit que maçons en besogne».

Plusieurs rues furent percées, notamment la rue Dauphine et la rue du Ponceau, entre les Halles et la Porte Saint-Martin. Les travaux n'étaient pas toujours faciles à mener et nécessitaient beaucoup d'énergie des pouvoirs publics à une époque où la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique était moins au point que de nos jours.

C'est ainsi que lors du percement de la rue Dauphine, le Couvent des Augustins refusait de céder une partie de son jardin. De guerre lasse, Miron eut recours au Roi qui fit mander le Prieur et lui déclara que si le lendemain, son mur de clôture n'était pas abattu, il irait procéder lui-même à sa démolition, au canon si cela était nécessaire. Inutile de dire que le Roi fut obéi sans avoir à se déranger?

Aussi bien des mesures législatives étaient prises en vue d'organiser au mieux l'embellissement de la Ville. C'est ainsi qu'en 1607 un édit royal défend de bâtir aucun édifice «sans le congé et alignement du Grand Voyer». Celui-ci doit «pourvoir à ce que les rues s'embellissent et s'élargissent au mieux que faire se pourra.»

C'est encore le Roi Henri qui décida de créer, à l'emplacement d'un ancien marché aux chevaux, la place Royale, aujourd'hui Place des Vosges, dont la forme carrée était empruntée à Vitruve. «Les maisons devaient avoir la muraille de devant en pierres de taille et en briques, ouvertes en arcades, avec des galeries en dessous avec des boutiques toutes bâties d'une même symétrie pour la décoration».

Sous le même règne fut achevé le Pont-Neuf qui, comme son nom l'indique, est maintenant le plus vieux pont de Paris. La première pierre avait été posée le 31 mai 1578 en présence de Henri III mais bientôt les guerres civiles suspendirent les travaux qui ne purent être repris qu'en 1602 pour être achevés en 1604. Il n'est pas dans mon plan de décrire en détail cet ouvrage qui fut d'ailleurs restauré au milieu du XIX^{ème} siècle. Mais je ne peux résister au désir de vous citer les vers du poète Berthault dépeignant sa chaussée au milieu du XVII^{ème} siècle:

*«Rendez-vous des charlatans,
Des filous, des passe-volants,
Pont-Neuf, ordinaire théâtre
Des vendeurs d'onguent et d'emplâtre,
Séjour des arracheurs de dents,
Des fripiers, libraires, pédants,
Des chanteurs de chansons nouvelles,
D'entremetteurs, de demoiselles,
De coupe-bourses, d'argotiers,
De maîtres de sales métiers,
D'opérateurs et de chimiques,
Et de médecins purgétiques,
De fins joueurs de gobelets,
De ceux qui rendent des poulets.*

Et pour conclure, il n'est pas mauvais de signaler que si le Pont-Neuf est le plus vieux pont de Paris, c'est aussi l'un des plus solides et, lors qu'il fallut faire franchir la Seine

des Bâtiments et de qui par suite relevaient en dernier ressort les travaux de Paris avaient des idées de grandeur et de magnificence; d'autre part, l'administration fut confiée à un magistrat de la classe des Aubriot et des Miron, le lieutenant de police Nicolas de la Reynie, à qui tous les pouvoirs d'édilité furent remis.

De cette époque datent la Place des Victoires, la Place du Carrousel, la Place Vendôme. A l'emplacement des anciens remparts de la Rive droite, l'on aménage un boulevard planté d'arbres de dix-huit toises de largeur: ce sont nos actuels «grands boulevards».

La plupart des travaux furent exécutés suivant un «plan directeur» si l'on veut bien nous permettre cet anachronisme, établi en 1675 par le Sieur Bullet, architecte du Roi et de la Ville, sous la haute direction de Blondel. Le Souverain avait voulu que l'on marquât sur le plan tous les ouvrages existants et ceux que l'on pourrait construire par la suite.

Trois ans plut tôt, un édit royal avait ordonné l'implantation de 31 bornes qui devaient marquer les limites de l'extension de Paris. Le périmètre fixé était d'ailleurs très vaste puisqu'il suivait à peu près l'enceinte dite des Fermiers Généraux. Vauban avait prévu la construction de fortifications suivant à peu près le même tracé, mais les travaux ne furent pas entrepris.

Comme on le sait, c'est à cette époque que l'on construisit la Colonnade du Louvre et l'Hôtel des Invalides, que l'on édifie les Portes Saint-Martin et Saint-Denis, que Le Notre dessine le Jardin des Tuileries et que l'on plante d'arbres les Champs-Élysées.

A partir de 1685, le Frère Romain commence la construction du Pont-Royal qui remplace le Pont Sainte-Anne enlevé par une crue. On installe quinze nouvelles fontaines publiques dont le nombre total est ainsi porté à quarante.

A la fin du règne Paris, qui comptait plus de cinq cent mille habitants était divisé en vingt quartiers. Il y avait alors 25.000 maisons dont 4.000 à portes cochères réparties dans 650 rues dont 120 avaient été créées durant les quinze derniers lustres. L'on pouvait franchir la Seine sur neuf ponts et la nuit venue les voies publiques étaient éclairées par plus de 5.500 lanternes entretenues par un service public.

Au XIII^{ème} Siècle, l'on continua de percer des rues dans les vieux quartiers et surtout d'en ouvrir en vue de créer de nouveaux quartiers. C'est de cette époque que datent la Rue Royale, la Place Louis XIV aujourd'hui

place de la Concorde reliée à la rive gauche par le très beau Pont d'Artois à Perronet que l'on élargit vers 1930, la rue de la Provence, la rue d'Artois (l'actuelle rue Laffitte), la rue Richer, les rues Caumartin et Le Peletier. En 1788, Mercier estimait que l'on avait construit dix mille maisons nouvelles à Paris durant les trente dernières années.

Les questions d'urbanisme intéressent de plus en plus de gens, et des critiques comme celle de Voltaire qui se plaignait en 1749 de ce que la Colonnade du Louvre était cachée par trop de maisons construites à proximité immédiate sont symptomatiques. Mais les pouvoirs publics ne restaient pas inactifs, contrairement à ce qu'auraient pu laisser supposer trop de gens qui oublièrent que les conseillers ne sont pas les payeurs: en 1769 était mis au point par l'architecte Moreau un nouveau plan d'embellissement qui devait être réalisé par degrés et dont certaines idées ne seront exécutées qu'au XIX^{ème} siècle. En 1783 paraissait un règlement fixant à 10 mètres la largeur minima des rues et à 19 mètres 50 la hauteur des maisons.

En 1782, la Ferme Générale proposa d'augmenter le rendement des impôts en englobant définitivement dans la ville certains de ses faubourgs et en entourant le tout d'une enceinte continue percée seulement en un petit nombre de points où seraient établies des barrières dont certaines, comme la barrière du Trône, la Barrière d'Enfer ont subsisté longtemps dans le langage populaire. La réforme fut d'ailleurs fort mal accueillie en son temps par les Parisiens qui exprimèrent leur dépit en de petits vers:

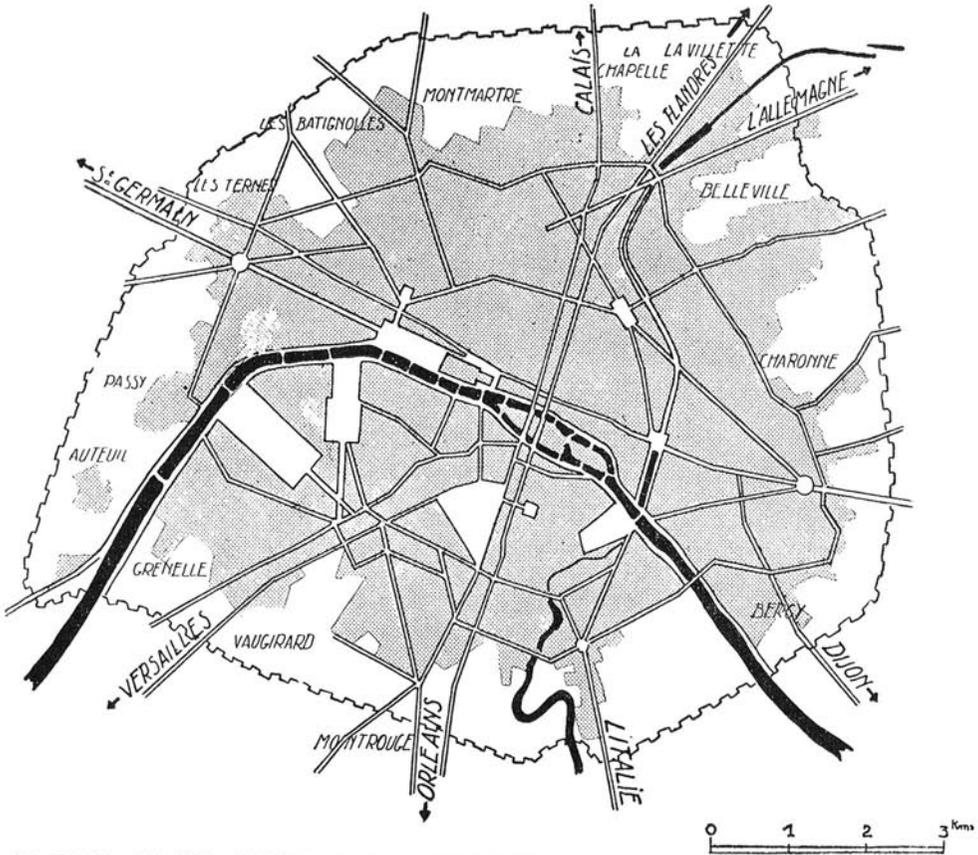
*«Pour augmenter son numéraire,
Et raccourcir notre horizon,
La Ferme a jugé nécessaire
De mettre Paris en prison.»*

D'autres répétaient le fameux alexandrin:

«Le mur murant Paris rend Paris murmurant»

Quoi qu'il en soit les travaux continuèrent jusqu'à leur achèvement en 1791.

A la fin de l'Ancien Régime, les hommes de cette époque, imprégnés des idées classiques, non seulement désiraient la disparition des ruelles tortueuses du Vieux Paris et de leur remplacement par des rues larges et claires, mais encore ils condamnaient les plus beaux monuments du Moyen Age. C'est ainsi que l'architecte Patte, auteur d'un projet d'aménagement de la Cité conserve seulement le Bâtiment des Enfants-Trouvés et Notre-Dame pour raser tout le



LE PARIS DU XIX^e SIÈCLE ET DU BOULEVARD.

Deux Empereurs, trois Rois et deux Républiques l'ont agrandi et orné.

Napoléon I^{er} lui donna la colonne Vendôme, la Bourse, la rue de Rivoli, l'église de la Madeleine. Charles X fit cadeau aux Parisiens de l'éclairage au gaz et des premiers omnibus. Louis-Philippe dressa l'obélisque, termina l'Arc de l'Etoile et la place de la Concorde; surtout, il construisit deux ponts, de nombreuses fontaines et les premières gares de Paris.

Napoléon III annexe les petites villes de la banlieue et double la superficie de la capitale: Auteuil, Montmartre, Passy, Grenelle deviennent des quartiers de Paris. Il fait percer de grandes avenues par Haussmann et construit l'Opéra.

La Troisième République érige la Tour Eiffel, le Palais du Trocadéro et creuse le Métro...

tiers nouveaux vont agrandir cette noble cité.»

Sous la Monarchie de Juillet, le mouvement se continue et s'amplifie comme en témoignent du reste de nombreux ouvrages du temps et en particulier certains romans de Balzac.

Tandis que peu à peu le Marais prenait la quiétude quasi provinciale que nous lui connaissons, les quartiers de l'ouest se développent toujours davantage; c'est sous le règne de Louis Philippe que fut érigé, le 24 août 1837, sur la Place de la Concorde, l'Obélisque de Louqsor dont le Vénéré fondateur de la Dynastie régnante en Egypte avait fait don au Roi-Citoyen.

C'est encore sous Louis Philippe que commencèrent à se développer les chemins de fer et à se construire les premières gares

de Paris dont la présence contribuera dans une large mesure à justifier les plans d'Haussmann. C'est aussi à cette époque que, par exécution de la Loi du 3 avril 1841, l'on construisit l'enceinte fortifiée de Paris qui devait subsister jusqu'à nos jours. Les travaux durèrent de 1841 à 1845 et coûtèrent, en y comprenant l'exécution des forts avancés, 140 millions. Les fortifications englobaient toute une partie d'un certain nombre de communes périphériques: Grenelle, Vaugirard, la Glacière. Les Deux-Moulins, Bercy, Charonne, Belleville, la Chapelle-Saint-Denis, Clignancourt, Montmartre, les Batignolles, les Ternes, Passy, Auteuil. Mais toutes ces agglomérations continuèrent, au point de vue administratif d'être distinctes de la capitale, jusqu'en 1859.

Enfin, c'est en 1846 que la population de



PARIS. — L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ETOILE.

Construit sur l'ordre de Napoléon Ier. pour commémorer les victoires de la Grande Armée, il fut inauguré trente ans plus tard, le 29 Juillet 1836.

Paris atteignit et dépassa un million d'habitants.

C'est sous Napoléon III que Paris subit les transformations les plus rapides et les plus profondes, grâce à la hardiesse du Préfet Haussmann dont les idées grandioses étaient en parfaite harmonie avec les projets édilitaires de Napoléon III qui écrivait un jour à Amédée Thierry: « *Je veux être un second Auguste parce qu'Auguste, au dire de ses panégyristes, fit de Rome une ville de marbre.* »

Certes, des considérations stratégiques se mêlaient intimement aux pures idées d'embellissement et d'assainissement: les leçons des Révolutions de 1830 et de 1848, celles des journées de juin n'avaient pas été perdues pour les hommes qui voulaient éviter le retour de semblables accidents.

Des voies droites, larges, sont plus propres à faire manœuvrer des troupes que les ruelles tortueuses et étroites de l'ancien Paris.

L'ancien Paris... disons-nous, mais sous le Second Empire, l'on peut presque dire que l'expression changea de sens. Nous avons parlé de l'enceinte de Louis-Philippe et avons précisé qu'elle englobait un certain nombre de communes qui ne furent pas rattachées tout d'abord à la capitale, surtout

pour des raisons fiscales, car elles restaient en dehors du fameux mur des Fermiers Généraux. En 1856 la population de Paris proprement dite était de 1.150.000 âmes tandis que celle des communes suburbaines atteignait 350.000 âmes, mais jusqu'alors les travaux d'édilité n'avaient pas été poussés bien activement. L'annexion à Paris fut décidée par une loi du 16 juin 1859 et le 1er janvier 1860 l'octroi était transféré aux fortifications. Huit arrondissements étaient ajoutés aux 12 anciens. Cette réforme eut pour les populations englobées les plus grands avantages car elles furent désormais traitées aussi bien que celles habitant l'ancienne enceinte.

Le plan d'Haussmann qui comportait pour les travaux de voirie l'exécution de trois tranches put alors être entièrement mis en exécution.

La première tranche avait pour but de dégager les Tuileries, le Louvre, le Châtelet et l'Hôtel de Ville. L'on achève dans ce but la rue de Rivoli et l'on perce le Boulevard de Sébastopol qui marquent définitivement les deux axes formateurs de la Ville. Tandis que les Tuileries et le Louvre sont réunis par de nouveaux bâtiments longeant la rue de Rivoli, les vieilles masures qui enserraient encore les deux Palais sont démolies. D'autre part le quartier des Halles est

aéré et dégagé par le percement de rues comme la Rue Turbigo, la rue Berger, la rue des Halles, la rue du Pont-Neuf.

La seconde tranche, beaucoup plus importante que la première fit l'objet d'une convention signée en 1858 entre l'Etat et la Ville de Paris. L'Etat accordait une subvention de 50 millions à la Ville à la condition que cette dernière ouvre dans les dix années à venir un grand nombre de larges artères comme le Boulevard Voltaire, le Boulevard de Magenta, l'Avenue de Courcelle, la rue Auber, la rue de Rome, le Boulevard Saint-Michel, l'Avenue des Gobelins, les rues Claude-Bernard, Gay-Lussac et Monge, et naturellement je ne peux pas tout citer...

Enfin la troisième tranche comportait l'ouverture d'artères un peu plus périphériques que les précédentes. Il s'agissait de dégager les accès de certaines gares, et ce furent l'objet des Rues La Fayette et de Rennes. D'autres voies comme l'Avenue du Trocadéro, l'Avenue Henri-Martin, l'Avenue Mozart embellissaient les quartiers de l'ouest tandis qu'à l'est, dans les XIXème et XXème arrondissements, les rues Bolivar, Manin, des Pyrénées et Botzaris et d'autres moins importantes transformaient ces quartiers.

Bref, de 1853 à 1870, Haussmann ordonna environ 3 milliards de dépenses se rattachant à la transformation de Paris dont la moitié à peu près pour des percements de rues proprement dits. Ces dépenses furent âprement discutées au Corps législatif car l'oeuvre d'Haussmann était loin de recueillir tous les suffrages.

Monsieur Thiers, qui s'était déjà illustré par les critiques qu'il adressait aux Chemins de fer a écrit les lignes suivantes qu'il n'est peut-être pas inutile de citer :

«On ouvre la rue Réaumur: quelle nécessité? Les hommes d'affaires... vont de la Bourse aux boulevards; ils s'y arrêtent et n'ont guère de motif pour aller directement à la Rue de la Paix par la rue Réaumur.

«Ce n'est pas tout. On projette, ou comme on dit dans la nouvelle langue des travaux, on «amorce» une grande rue qui doit aller de la place de l'Opéra aux Tuileries. Pourquoi, pour qui?...

«C'est ainsi que vers le nouvel Opéra, on a ouvert trois grandes voies sans nécessité aucune. Est-ce pour ruiner la rue de Richelieu? Est-ce pour diminuer la circulation et les affaires de la rue de la Paix? Non sans doute. Je cherche et je ne trouve pas. Et pourtant que de millions ne va-t-on pas dé-

penser pour ces travaux d'une si complète inutilité».

A plus forte raison, le même homme d'Etat était-il opposé à la création de larges voies dans les quartiers encore déserts:

«On avait projeté de faire de la place du Trône quelque chose d'extraordinaire, de grand, comme la place de l'Etoile. Comment cette place qui portera des monuments si beaux ne serait reliée avec Paris que par l'étroite rue Saint-Antoine? Ce n'est pas possible. Et alors, on a imaginé, quoi? le boulevard du Prince-Eugène qui n'a pas coûté moins de 75 millions, en y ajoutant le prolongement du boulevard de Magenta.

«Pourquoi ce travail, pourquoi tout ce grand travail? Était-ce pour donner de l'air à des quartiers composés de jardins maraichers où l'air circulait déjà en abondance? Était-ce pour ouvrir des débouchés à des quartiers où il n'y avait point de commerce, tandis qu'au contraire le commerce passait par le boulevard Beaumarchais et le boulevard du Temple?

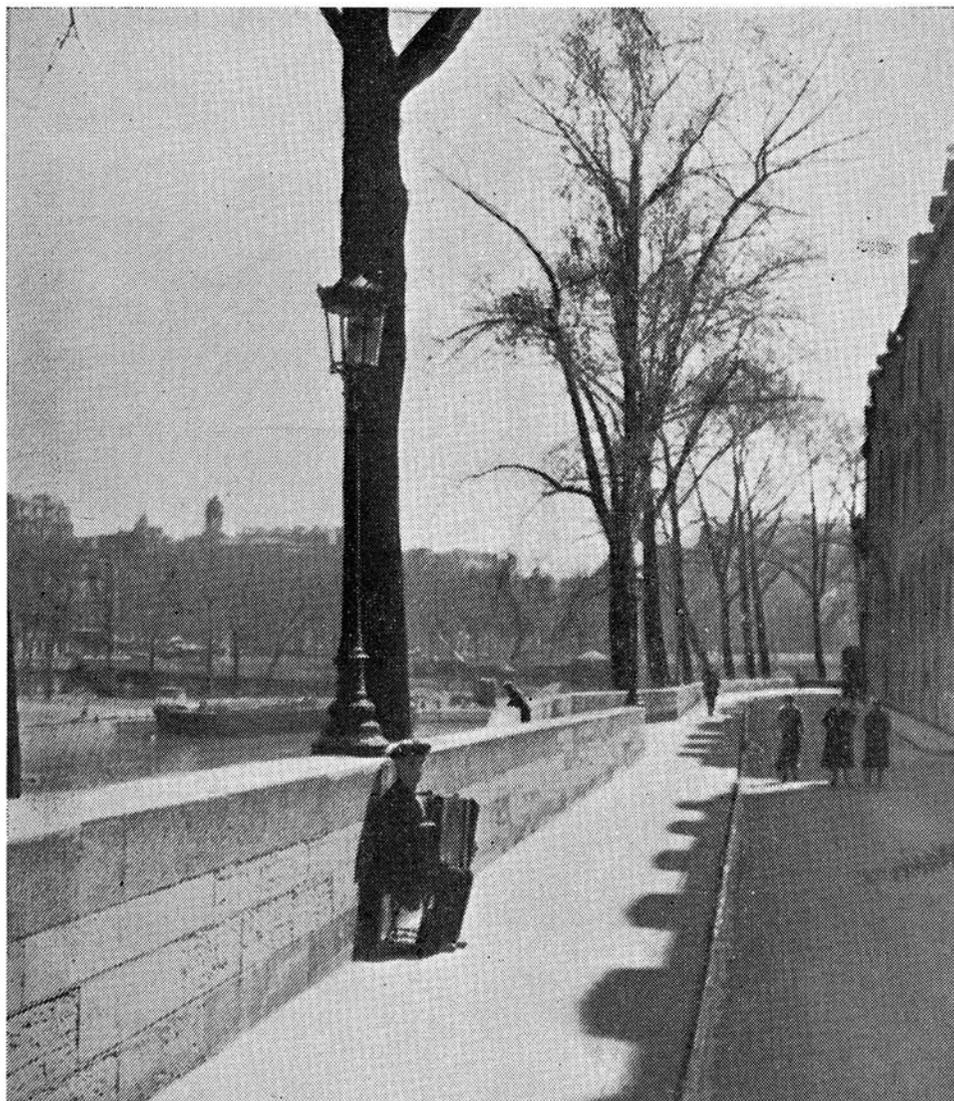
«Le boulevard Haussmann était-il bien nécessaire? poursuit M. Thiers. Il n'était besoin ni d'aérer les abords du parc Monceau, ni de créer une voie commerçante. On a fait tout au plus une promenade, mais les promeneurs ne sont point pressés, et ils ne se soucient guère d'aller par la voie la plus courte, de la Madeleine à la place de l'Etoile».

Certes, M. Thiers n'a pas été le seul critique de l'oeuvre d'Haussmann et de nos jours encore beaucoup d'amateurs des choses du passé ont regretté la disposition de plusieurs vieilles Eglises, de coquets hôtels, de certaines rues pittoresques. Il n'est pas douteux que l'on eût pu mieux faire en ne sacrifiant pas toujours à l'idole qui régnait alors en maîtresse et que les urbanistes d'aujourd'hui ont reléguée à une place moins honorable, nous voulons dire: la ligne droite.

Mais si l'oeuvre d'Haussmann ne fut pas parfaite, il convient de lui rendre une exacte justice et c'est ce que fit l'un de ses anciens adversaires, Jules Simon qui écrivait en 1890 ceci:

«Peu nous importe maintenant que les comptes d'Haussmann aient été fantastiques. Il avait entrepris de faire de Paris une ville magnifique et il y a complètement réussi.

«Quand il a pris le maniemment de nos affaires, la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Antoine étaient encore les plus larges rues de la ville. On citait pour leurs dimensions et leur éclat la rue Richelieu et la rue Neuve-Vivienne. Nous n'avions d'autres promenades que les boulevards et les Tuileries;



PARIS. — LES QUAIS DE LA SEINE.

«Le fleuve fut l'âme de la ville grandissante; elle se dessine autour de lui, se moule également sur ses deux rives; elle le suit pendant les 12 kilomètres de la courbe immense et vraiment souveraine qu'il trace entre ses murs...»
(Vidal de la Blache)

les Champs-Élysées étaient le plus souvent un cloaque, le bois de Boulogne au bout du monde.

«Il y avait des montagnes dans Paris; il y en avait sur les boulevards; les ruelles étroites et infectes abondaient au milieu de la ville. Nous voyons encore cette rue de la Vieille-Lanterne où deux hommes ne pouvaient guère passer de front... la rue de la Lanterne était au centre même de Paris, entre le Palais de Justice et la tour Saint-

Jacques, alors enfouis dans un fouillis de vieilles masures.

«Nous manquions d'eau, de marchés, de lumière, dans ces temps reculés qui ne sont pas encore à trente ans de nous...»

«Un des prédécesseurs de M. Haussmann s'était illustré pour avoir percé la rue Rambuteau. Pour lui, il fit en dix ans plus qu'on avait fait en un demi-siècle. Il démolit des quartiers, on pourrait dire des villes entières. On criait qu'il nous donnerait la peste;

il laissait crier, il nous donnait au contraire, pas ses intelligentes percées, l'air, la santé et la vie.

«Tantôt, c'était une rue qu'il créait; tantôt une avenue ou un boulevard; tantôt une place, un square, une promenade. Il fondait des hôpitaux, des écoles, des groupes d'écoles. Il nous apportait une rivière. Il creusait des égouts magnifiques. Il élevait des casernes, des théâtres. Il tirait de leur néant les Champs-Élysées, le bois de Boulogne, le bois de Vincennes. Il achevait les Halles centrales... il introduisait dans sa belle capitale les arbres et les fleurs. Il la peuplait de statues. Son oeuvre était au moins aussi fantastique que ses comptes.»

L'oeuvre de la troisième République fut également notable bien que moins importante à tout prendre que celle du second Empire.

Entre 1871 et 1914 deux milliards furent consacrés aux travaux d'édilité dont 800 millions furent affectés à ceux de voirie.

L'on termina d'abord certains travaux commencés sous l'Empire. On acheva ainsi le Boulevard Saint-Germain et l'Avenue de l'Opéra. Puis l'on passa à d'autres réalisations. L'on ouvrit le Boulevard Henri IV, la rue Réaumur, la rue Etienne-Marcel. L'ancienne banlieue fut mise en valeur par des avenues et des rues nouvelles. L'on prolongea l'Avenue de la République jusqu'au Père Lachaise, puis la même voie fut continuée par le Boulevard Gambetta et la rue Belgrand. Sur la rive gauche, formant une nouvelle ceinture concentrique aux divers Boulevards, s'allonge sous les noms de rues de Tolbiac, d'Alésia, de Vouillé, de la Convention, une artère de huit kilomètres de long. Dans le quartier d'Auteuil, dans le XVII^eme Arrondissement, de nombreuses voies sont encore créées tandis que dans le centre sont aménagées les rues Lagrange, Dante et Danton.

La guerre de 1914 à 1918 fut bien entendu une période de recueillement, mais de nombreux esprits proposèrent des aménagements nouveaux. Dès le début de 1919 sont votées deux lois fort importantes: la première en date du 14 mars 1919 impose à toutes les villes d'une population supérieure à 10.000 habitants d'établir un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension. Bien entendu Paris et de très nombreuses agglomérations de banlieue devinrent justiciables de cette loi ainsi que de celle du 19 juillet 1924 qui la compléta.

La seconde loi, celle du 19 avril 1919 décide la démolition de l'enceinte fortifiée qui n'avait plus aucune utilité militaire. L'on

récupérait ainsi 450 hectares de fortifications et près de 800 hectares de zones antérieurement frappées de servitude non aedificandi.

À la suite du vote de ces deux lois, la Ville de Paris ouvrit un concours plutôt en vue de recueillir des idées nouvelles que d'établir un plan d'aménagement définitif, travail considérable qui ne pouvait être mis au point que peu à peu. Nous ne pouvons que renvoyer les auditeurs au beau traité d'urbanisme de Joyant pour le résumé assez détaillé du Projet qui fut primé à ce concours et qui émanait de MM. Jaussely, Expert et Sollier.

Nous dirons seulement que l'aménagement de l'ancienne zone, sans être aussi parfait que de bons esprits l'eussent souhaité, permit d'intéressantes réalisations. La Ville de Paris, pour mettre fin à la crise des logements qui sévissait à la fin de la dernière guerre fit construire un assez grand nombre d'immeubles dits d'abord «à bon marché» puis «à loyer modéré». On installa divers établissements comme le Parc des Expositions à la Porte de Versailles et la Cité Universitaire entre les Portes d'Orléans et d'Italie. On aménagea des jardins et des parcs en plusieurs points.

Grâce à la création en 1919 par le Conseil Général de la Seine de l'Ecole des Hautes Etudes urbaines devenue, depuis le décret du 29 décembre 1924, l'Institut d'Urbanisme, les questions d'aménagement et d'embellissement des villes furent étudiées par un nombre croissant de techniciens.

À Paris pendant la période d'entre-deux-guerres l'on ne manqua pas de percer de nouvelles rues ou d'achever le percement de voies déjà amorcées comme celui du Boulevard Haussmann. On élargit surtout de nombreuses rues et l'on poursuivit l'aménagement des Boulevards militaires. L'on construisit d'assez nombreux passages souterrains destinés exclusivement à la circulation automobile, dont celui de la Porte Dauphine fut le premier en date.

Enfin, en 1934 était créée la Commission du Plan régulateur de la région parisienne sous la haute direction d'Henri Prost. Mais les travaux de cette Commission ne purent porter beaucoup de fruits car l'horizon international s'assombrissait trop pour permettre les larges réalisations.

Comme nous l'avons dit précédemment notre plan nous conduit à traiter maintenant un certain nombre de points particuliers de l'urbanisme à Paris. Nous parlerons d'abord des Ponts de Paris.

À la veille de la Guerre, l'on comptait dans



PARIS. — LA PLACE DE LA CONCORDE.

Dessinée par l'architecte Gabriel en 1765, elle reçut sa forme définitive de l'architecte Hittorf de 1836 à 1838. L'obélisque de Louxor qui s'élève au centre de la place y fut solennellement dressé le 26 Octobre 1836.

Paris un peu plus de trente ponts, dont trois ou quatre seulement dataient de l'Ancien Régime et dont une vingtaine avaient été construits ou reconstruits sous le Second Empire ou sous la 3ème République.

Les Ponts de Paris constituent pour les spécialistes de cet art un véritable musée. Évidemment ce sont les Ponts en pierre qui dominent: le Pont National, le Pont de Bercy, le Pont Saint-Michel, le Pont des Invalides, le Pont d'Iéna sont en maçonnerie. En pierre également est l'un des ponts les plus populaires de Paris, celui de l'Alma achevé en 1856 et dont les piles sont décorées de quatre statues représentant un artilleur, un chasseur de Vincennes, un soldat de la Ligne et surtout un zouave qui sert de repère aux Parisiens lors des inondations de la Seine de sorte que l'on peut dire que ce zouave de pierre était devenu un être familier, presque aussi sympathique aux Vieux Parisiens que l'Agent de la Porte Saint-Denis ou l'Aveugle du Pont des Arts plus immortel dans notre littérature que ceux qui l'y firent entrer.

Au début du XIXème siècle les Ponts suspendus avaient connu en France une assez grande faveur et quelques ouvrages de ce type furent établis à Paris comme dans le

reste de la France. Toutefois ils furent tous démolis au bout de quelques années ou de quelques décades et nous ne le regrettons pas car des ouvrages de ce genre sont mal adaptés aux sites urbains.

Les ponts métalliques sont moins nombreux que les Ponts en maçonnerie. Toutefois c'est en fonte que l'on construisit le Pont Alexandre III ouvert à l'occasion de l'Exposition de 1900. Formé d'une série d'arcs à trois articulations, supportant un tablier supérieur, cet ouvrage est certainement l'un des plus beaux de la capitale bien que les statues qui l'ornent aient été discutées par certains esprits.

Ces dernières années l'on a utilisé aussi le béton armé comme matériau de construction. Le premier pont en béton armé construit dans Paris fut le nouveau Pont de la Tourneelle orné d'une belle statue de Sainte-Genève. A la veille de la Guerre de 1939, l'on achevait la reconstruction du Pont du Carrousel, dans l'axe des Guichets du Louvre. Toutefois, il y a lieu de noter que le béton de ces divers ouvrages a été recouvert de placages en pierre de taille, ce qui constitue une sorte d'hypocrisie technique contre laquelle il est permis de protester.

Permettre une circulation facile est évi-

demment un des buts primordiaux de l'urbaniste. C'est en partie dans ce but qu'il lui faut prévoir des artères larges et judicieusement tracées réunies par des ponts nombreux établis en des points bien choisis.

Nous ne parlerons pas des gares de Paris réservées aux chemins de fer extra-urbains; mais nous croyons intéressant de dire quelques mots du métropolitain.

En 1900 le monopole des Transports en commun était détenu par la Compagnie générale des Omnibus et Tramways qui disposait de 500 véhicules et de 16.000 chevaux. Le nombre des voyageurs transportés annuellement était de 300 millions. Il y avait alors deux ans que la loi du 30 mars 1898 avait autorisé la construction des premières lignes du chemin de fer métropolitain. Et c'est à l'occasion de l'Exposition de 1900 que, le 19 juillet 1900 fut ouverte la ligne Vincennes-Maillot, d'une longueur de 10 kms. Dès lors il ne se passa pour ainsi dire plus d'années que de nouveaux tronçons ou de nouvelles lignes ne fussent ouvertes au public. Le décret du 24 décembre 1929 a reconnu d'utilité publique quinze prolongements en banlieue dont sept étaient en service en 1939. Cette année-là 137 kilomètres de lignes étaient en service.

Il n'entre pas dans notre plan de donner des détails sur les caractéristiques techniques des ouvrages, ni sur le rôle des ingénieurs qui les réalisèrent, placés longtemps sous la haute direction de Bienvenue, le Père du Métro. Nous dirons seulement que, chaque fois qu'on l'a pu, l'on a établi les souterrains aussi près que possible de la surface. Pourtant certains points sont très bas. La station la plus profonde est celle des Buttes Chaumont où l'on est à 33 mètres au-dessous du niveau du sol. Le gabarit est plus petit que celui des chemins de fer ordinaires. Disons encore que si les premières lignes furent construites «à ciel ouvert», les chaussées publiques étant complètement interdites à la circulation pendant la durée de la construction, actuellement l'on construit les lignes exactement comme des tunnels de chemin de fer c'est-à-dire en souterrain.

Le nombre des voyageurs transportés annuellement n'a fait que croître. En 1901 il était de 55 millions; en 1911 de 428, en 1921 de 637; en 1931 de 929; à la veille de la guerre il était de l'ordre du Milliard et en 1943, d'après un article que certains d'entre vous ont sans doute lu dans un hebdomadaire français, il aurait atteint 1.300 millions environ. C'est dire le rôle joué par le Métro, comme l'on dit familièrement dans la vie de Paris.

Pour être moins connue, la question de l'alimentation en eau de Paris n'en est pas moins intéressante.

A la fin du XVIIIème siècle 8.000 mètres cubes d'eau étaient seulement distribués par jour aux 650.000 habitants de la capitale, ce qui représentait environ 12 litres par tête. Evidemment de nombreux puits et peut-être des citernes faisaient monter cette moyenne mais l'on peut dire que d'énormes progrès furent réalisés au XIXème siècle.

En 1831 fut creusé le puits artésien de la Plaine de Grenelle. En 1860 la dérivation de l'Ourcq donna 170.000 mètres cubes par jour. Puis Belgrand par la conduite de la Dhuis de 131 kilomètres inaugurée en 1836 et par celle de la Vanne d'une longueur de 171 kilomètres entrée en service en 1871 permettait qu'à la fin du second Empire plus de 220.000 mètres cubes d'eau de source soient journellement à la disposition des Parisiens.

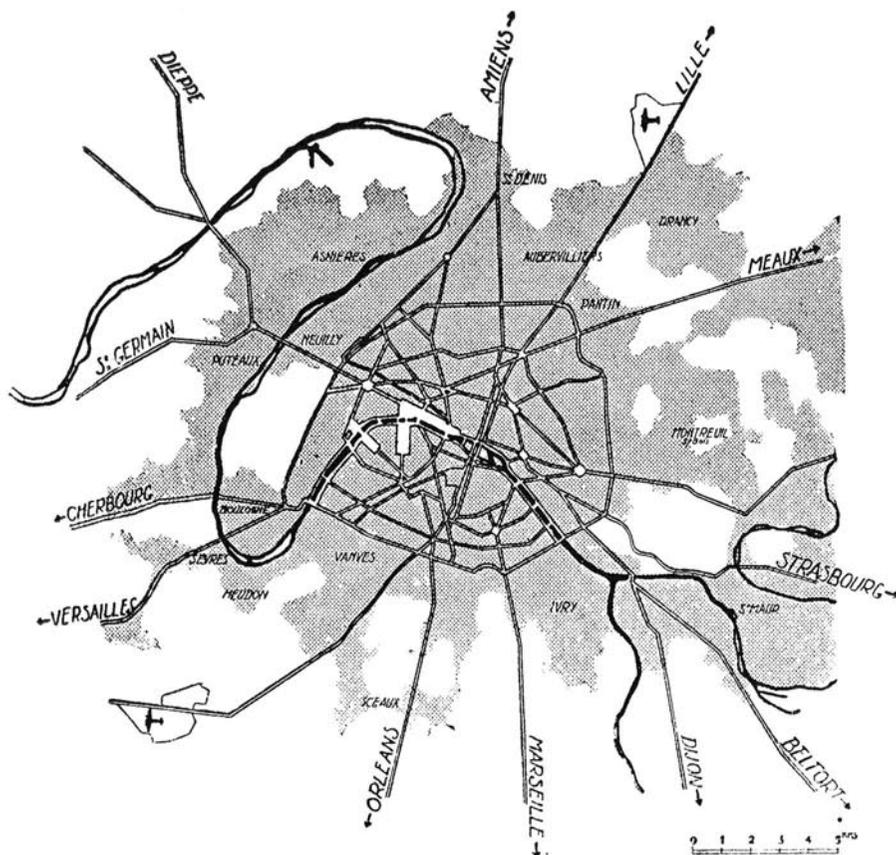
Disons encore que l'on avait foré le puits artésien de Passy sur le Bois de Boulogne. En 1900 la quantité d'eau de source était portée à 245.000 mètres cubes tandis qu'il était possible d'utiliser 475.000 mètres cubes d'eau de rivière.

Depuis l'on a amélioré encore la situation pour faire face aux besoins des populations de la banlieue. Tandis que des usines d'épuration de l'eau de la Seine étaient mises en service en amont de Paris, de gigantesques travaux ayant pour but d'amener l'eau des Vals de Loire étaient entrepris vers 1930; ils n'étaient pas terminés, croyons-nous, au début de la Guerre de 1939.

Un problème connexe de l'adduction des eaux potables est celui de l'évacuation des eaux usées et aussi des eaux pluviales. Au début du XIXème siècle la longueur des égout voûtés atteignait seulement 25 kilomètres. A la fin du même siècle la longueur totale de ces mêmes égouts dépassait 1.000 kilomètres. Je ne crois pas utile de refaire l'historique d'une question que Victor Hugo a si bien traitée dans les Misérables, que de longs passages du roman si populaire sont cités intégralement dans des ouvrages techniques.

Je dirai seulement que le réseau parisien est caractérisé par l'existence d'un certain nombre de collecteurs qui constitue comme autant de rivières souterraines dans lesquelles se jettent les égouts secondaires drainant eux-mêmes les raccordements particuliers.

Un des collecteurs, celui d'Asnière par exemple a une cuvette de 3,50 de large et de 1,30 de profondeur, tandis que la section totale des déblais n'est pas très inférieure à



LE PARIS DU XX^{ème} SIECLE.

«Nulle ville pour l'harmonie ne se compare à celle-là. Elle est immense et ses proportions sont aussi justes dans le détail que dans l'ensemble; elle est colossale et ce colosse est à l'échelle de l'homme. Sa rumeur est sans bornes et cette clameur est un chant. Elle a toute la majesté de la puissance, elle a toutes les élégances. Elle est un monde et cent villages. Son labeur est infini et elle travaille jour et nuit depuis les siècles des siècles dans une robe de plaisir». (André Suarès)

celle d'un tunnel de chemin de fer à deux voies. La cuvette peut débiter 6,5 mètres cubes, le quart de ce que débite la Seine à Métiage.

Certains de ces collecteurs passent sous la Seine par des siphons de belle taille. Les eaux d'égouts rassemblées au nord de la région parisienne sont épurées et assainies après passage dans les champs d'épandage d'Achères et de Gènevilliers.

Quant aux déchets ménagers, pour définir leur importance, nous dirons seulement que le tonnage moyen à collecter chaque année avant la guerre était de l'ordre de 800.000 tonnes; de 400 à 600 camions étaient nécessaires chaque jour pour cette besogne.

Nous avons parlé du métro de Paris, des égouts de Paris. Dans le sous-sol de la capitale, il y a encore des passages souterrains

publics ou privés, des galeries téléphoniques, sans oublier sous certains arrondissements les catacombes, qui ne sont que d'anciennes carrières souterraines. Mais en général toutes ces galeries sont à faible profondeur.

Juste avant la guerre de 1939 l'on avait étudié divers projets de voies souterraines à grande profondeur, c'est-à-dire au moins trente mètres d'artères destinées à faciliter la circulation routière. Ces voies souterraines auraient un tracé géométrique. Deux d'entre elles auraient été tracées suivant les axes formateurs de la ville. D'autres auraient réuni les premières en diagonale par la Concorde, Montparnasse, la Bastille, la Gare de l'Est. Chaque voie était prévue pour assurer le passage de trois files de véhicules dans chaque sens. Selon les auteurs de ces projets il aurait suffi de 7 minutes pour aller de la Bastille à la Concorde, les tunnels une fois

construits, alors qu'il en fallait en 1939 de 18 à 25 aux heures d'affluence.

Que faut-il penser de tels projets? Certes, l'on peut les discuter tant au point de vue technique qu'au point de vue économique. A l'avenir l'on ne pourra se prononcer que plusieurs années après le retour à une situation normale. A la veille de la guerre 250.000 véhicules automobiles étaient susceptibles de circuler dans Paris, et ce nombre augmentait chaque année. Si après la guerre, la circulation dans Paris était moins intense que par le passé, il serait certainement inutile de se lancer dans de grandioses mais coûteuses réalisations d'urbanisme souterrain; par contre si le mouvement constaté naguère devait se poursuivre, l'on pourrait très logiquement entreprendre les travaux auxquels nous venons de faire allusion. Mais les temps troublés que nous vivons nous empêchent de faire aucun pronostic à ce sujet comme d'ailleurs d'exposer toute autre vue d'avenir et il faut maintenant conclure.

J'ai essayé d'évoquer ce soir la capitale des bords de la Seine. J'ai voulu montrer comment grâce à certains souverains comme Philippe-Auguste, Charles V, Henri IV,

Louis XIV, Napoléon III, grâce à des administrateurs dont je vous ai nommé quelques-uns entre tant: Aubriot, Miron, La Reynie, Haussmann; grâce à des techniciens et des ingénieurs comme Belgrand, Alphand, Bienvenue, Paris est devenu l'incomparable ville que vous connaissez. Mais ce serait être injuste que d'en attribuer la beauté, le charme, la spiritualité uniquement à ces hommes-là. Nous en sommes redevables à des millions de Français et de Parisiens dont les noms d'un petit nombre seulement sont commémorés par les plaques bleues indicatrices des rues.

Est-ce parce que le labeur de tous s'est cristallisé dans les pierres des maisons, les arches des ponts, les poutrelles de la Tour Eiffel, les vitraux de la Sainte Chapelle et la flèche de Notre-Dame? Est-ce encore parce que l'esprit des disparus vient hanter les lieux qui leur furent familiers? Je ne sais.

Mais je sais bien que dès la délivrance de la Cité opprimée l'on pourra de nouveau y murmurer avec une foi accrue le vers du poète:

«Il n'est rien de si doux que l'air qu'on y respire.»

Jean-Edouard Goby.



Grands Magasins

Cicerel

(S.A.E.)

Les Magasins les plus élégants d'Égypte

R.C. 26426

Mirabeau

le grand tourmenté

dans la grande tourmente

Conférence

donnée à Athènes sous les auspices de la Ligue Franco-Hellénique, le 13 avril 1949,

par S.E. **Léon MACCAS**

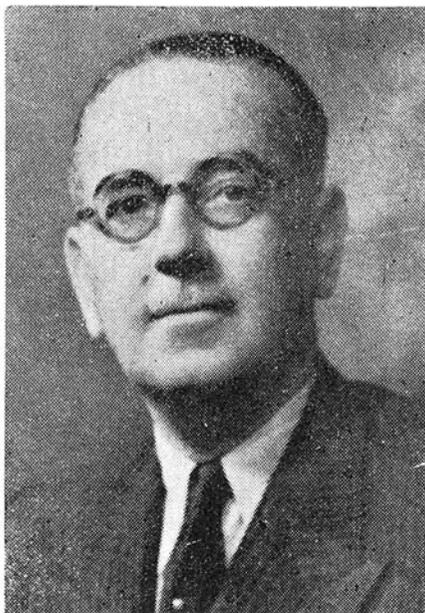
Ministre de la Marine du Gouvernement Royal de Grèce

Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Il y a un mois, le 9 Mars, deux siècles exactement se sont écoulés depuis le jour où vint au monde, dans le petit château du Bignon, entre Nemours et Montarpis, un des hommes les plus sensationnels de l'Histoire: Honoré-Gabriel Riqueti, Comte de Mirabeau.

Depuis, tout chez lui, sa si séduisante laideur, son irrésistible éloquence, son grand tempérament de révolutionnaire royaliste, sa prétendue démagogie et aussi ses immenses qualités d'homme d'Etat, sa douceur et sa violence, ses conquêtes auprès des femmes comme aussi sur la foule, tout chez lui, jusqu'à son fameux chapeau est entré dans la légende.

Il importe aussi bien d'essayer de le cueillir dans cette mythologie et de le capter, durant une heure, devant vous. Le bicentenaire de sa naissance le demande; mais aussi, je



S.E. LEON MACCAS

crois, un souci d'actualité; c'est que jamais peut-être, les grands problèmes de l'époque de Mirabeau ne se sont posés à nouveau avec de telles analogies, comme dans l'heure présente. L'évocation de cet homme prend donc aujourd'hui les allures d'une grande leçon. Ainsi, n'ayant jamais été utile ni à soi-même ni à ses contemporains, Mirabeau aurait-il peut-être, l'amer privilège d'outre-tombe de paraître utile à la postérité.

Des grands portraitistes en ont tracé de célèbres portraits. Goethe l'a surnommé: l'«Hercule de la Révolution»; Chateaubriand

de son côté, qui l'a rencontré en 1789, l'a peint de façon saisissante: «Tribun de l'aristocratie, député de la démocratie, il avait du Gracchus et du don Juan, du Catilina et du Gusman d'Alfarache, du cardinal de Richelieu et du cardinal de Retz, du roué de la Régence et du sauvage de la Révolution.... Sa laideur, appliquée sur le fond particulier



**LE COMTE HONORÉ GABRIEL, VICTOR
RIQUETI DE MIRABEAU**

Un des portraits du célèbre orateur qui déguise le mieux «la laideur grandiose et fulgurante» de Mirabeau.

à sa race, produisait une sorte de puissante figure du «Jugement dernier» de Michel-Ange. Les sillons creusés par la petite vérole sur son visage avaient plutôt l'air d'escarres laissées par la flamme. La nature semblait avoir moulé sa tête pour l'empire ou pour le gibet, taillé ses bras pour étreindre une nation ou pour enlever une femme. Au milieu de l'effroyable désordre d'une séance, je l'ai vu à la tribune, sombre, laid et immobile: Il rappelait le Chaos de Milton, impassible et sans forme, au centre de la confusion.»

Le portrait tracé par Mme de Staël (une ennemie), n'est pas moins impressionnant: «Mirabeau.... Son immense chevelure le distinguait entre tous. Son visage empruntait de sa laideur même, et toute sa personne donnait l'idée d'une puissance irrégulière, mais enfin d'une puissance telle qu'on se la représentait dans un tribun du peuple...»

Enfin, l'un de ses biographes les plus récents, le brillant Henry de Jouvenal, (qui l'a aussi comparé à Samson sautant les colonnes du temple) a eu pour le dépeindre ces coups de pinceau très fidèles: «La Cour de Versailles, les forteresses royales, l'exil, la liberté britannique, les salons de Paris, le tripot de Berlin, la misère et la magnificence, l'amour et le mépris, Mirabeau a tout traversé, en fichissant son cerveau de tous les spectacles et de tous les livres. Il a parcouru toutes les castes sans se fixer dans aucune d'elles: son éloquence verse ses idées de chef, ses dou-

leurs de révolté, ses souvenirs de voyageur, ses méditations de prisonnier, comme les fruits mêlés qui roulent sans fin de la corne d'abondance symbolique. Il se sent une espèce de paria puissant, débordant de force inutile....»

Cette force débordante faisait sans doute oublier son physique répugnant. Né difforme, possesseur de deux dents, déjà (lorsqu'il vit le jour) réservées probablement l'une à l'Aristocratie et l'autre à la Révolution, il se comparait plus tard lui-même à Duguesclin pour en emprunter d'ailleurs la conclusion: «Mais puisque je suis bien laid, être veux bien hardi!». Et sa hardiesse a obtenu qu'il conquît en huit jours celle qui devait être sa femme, et plus tard qu'il éblouit, qu'il désarmât et qu'il accaparât Sophie de Monnier, épouse depuis trois ans d'un ancien premier Président de la Chambre des Comptes de Dôle, puis plus tard encore - et je ne parle pas de ses innombrables passades - qu'il arrachât à son couvent Mlle. de Nehra, une enfant de dix-neuf ans qui fit et qui tint «le serment de n'exister que pour lui, de le suivre partout, de s'exposer à tout pour lui rendre service, dans la bonne et la mauvaise fortune.»

Mais Mirabeau, dans ses amours comme dans sa politique, c'est un volcan qui fulmine, c'est un torrent qui saccage, c'est une force de la nature qui se déchaine. Et de ce déchaînement, il sera finalement lui-même la victime: à quarante ans il est déjà affreusement usé, par suite de ses repas «incendiaires», de ses débordements de Sardanapale, de sa vie furieusement désordonnée, où s'entremêlent sans cesse un travail sans répit, des festins sans vergogne, des responsabilités sans issue, des angoisses sans solution et des tourments physiques sans apaisement possible. «Naguère, soupirait-il à ses heures de déclin, j'avais plus de vie que dix hommes qui en ont assez.»

Il avait, en effet, pleinement conscience de son potentiel. Petit de taille, massif de carrure, la tête enchâssée dans les épaules, les stigmates de la variole sur son visage de colosse, les yeux injectés de sang, effrayant et fascinant à la fois, (il était tout cela et il avait tout cela), mais cette superbe monstruosité, cet incalculable dynamisme n'admettaient face à lui ni objection, ni résistance. «On ne connaît pas, disait-il lui-même, la toute puissance de ma laideur. Quand je secoue ma terrible hure, il n'y a personne qui ose m'interrompre.»

Personne sans doute, sauf la fatalité - et la mort qui l'a atteint à 42 ans...

La fatalité l'a poursuivi dès sa jeunesse.

Il est né dans la noblesse, à l'heure où l'aristocratie était sur le point de succomber à ses propres erreurs. Plusieurs d'ailleurs de ces erreurs, il les répètera lui-même; témoin son propre domestique, dont on a retrouvé un billet daté de Juillet 1768, adressé au père de Mirabeau et disant de son jeune maître, âgé alors de 19 ans: *«Monsieur m'avait mis près de M. le Comte pour le surveiller et rendre compte, tant que M. le Comte serait officier, M. le Comte ne l'est plus. Il est parti hier en chaise de poste pour Paris. Il s'est fâché avec son Colonel, a promis le mariage à une fille du peuple et perdu 80 louis au jeu. Tout le Berri-Cavalerie est sens dessus-dessous.»*

Et dès lors, c'est incarnée dans son père que la fatalité le poursuivra. Usant de son autorité légale, immense comme on sait sous l'ancien Régime, son père le fait jeter en prison, dans l'île de Ré. Là, le jeune homme offre à ses geôliers le spectacle du plus ahurissant désordre: sa culotte déchirée gît sur un livre ouvert, un verre brisé verse sous le lit les dernières gouttes de son contenu et toute la chambre, telle une allée de platanes sous le vent d'automne, est jonchée de feuillettes, de centaines de feuillettes, de milliers de feuillettes, couverts tous de l'écriture du prisonnier.

En attendant, la fatalité de l'éloquence l'a frappé sans merci. Agé de 5 ans, il prononçait déjà des discours éblouissants. Agé de 15 ans, il opposait à ses professeurs des démentis qui humiliaient leur science et des raisonnements qui troublaient leur raison. *«On le fuit à le voir, on s'arrête à l'écouter»*, disait-on déjà de lui. Et son éloquence le portait, dès cette heure, vers les idées les plus audacieuses pour sa caste et pour son entourage: ni plus ni moins, quand on le contrariait, il les menaçait dans un flot de paroles de l'avènement du Tiers-Etat...

Ce fut, en effet, dès son adolescence, un terrible révolté: contre ses parents d'abord, qui s'offraient à lui dans la moins édifiante des discordes conjugales et qui ne surent jamais l'éduquer autrement que sous les douches écosaisées de l'indifférence et du châtiment. Aussi, de l'île de Ré, fut-il transféré au Château d'If et du Château d'If au Fort de Joux, près de Pontarlier, sur la frontière suisse.

Puis, il eut tout lieu de se révolter contre la législation de son époque: n'est-ce pas à cause d'elle que le 10 Mai 1772 il fut condamné par les soins de M. de Monnier, le vieil époux de sa jeune maîtresse, à avoir la tête tranchée pour rapt, séduction et adul-

tère? Cette façon de châtier, un peu à la Procruste, qui voulait que pour chaque tête biscornue et excroissante, une autre tête fût coupée, valut à Mirabeau des difficultés, des vicissitudes et des émotions sans nombre. Il ne fut pas décapité, mais son emprisonnement dura des années entières, durant lesquelles il perdit ses deux enfants: son fils légitime et sa fille, née de ses amours avec Sophie. La fatalité ne voulait pas le lâcher.

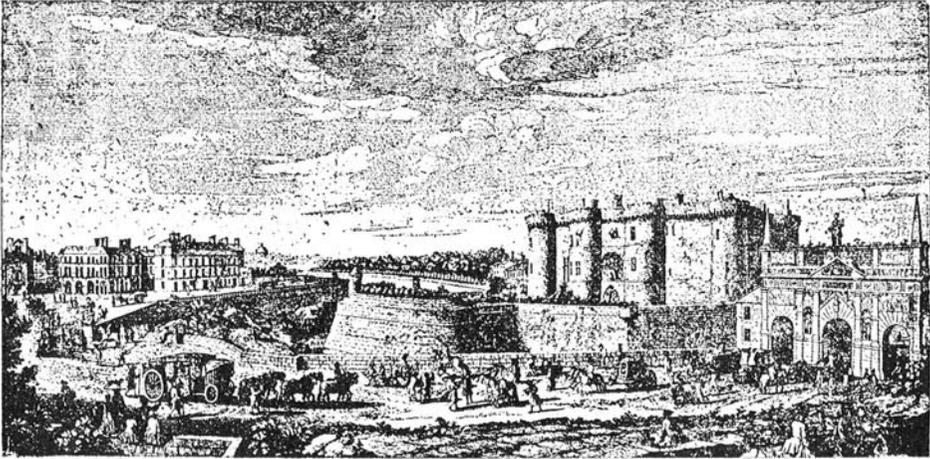
A l'âge de 25 ans, Mirabeau avait en somme perdu son château, sa fortune, sa femme, sa maîtresse, ses deux enfants, sa liberté - et jusqu'à son nom, puisque son père lui en avait fait interdire l'usage. Comment ne se serait-il pas, dans ces conditions, révolté contre l'ensemble de la Société? Il fut un des plus grands tourmentés du XVIIIème siècle. Dès lors, comment se pouvait-il que la fatalité ne s'en emparât pas pour lui faire jouer un rôle prépondérant dans l'imminente Révolution, dans une des plus grandes tourmentes de l'Histoire?

En réalité, tout déjà annonçait l'approche de la grande tourmente. Regardons donc aussi - si vous le voulez - le fond du tableau.

A la Révolution de 89, de nombreux écrivains se sont attachés à trouver des causes financières. Mais en 87 encore, l'arriéré qu'il s'agissait de liquider n'était que de 100 millions, et l'augmentation d'impôts requise pour l'équilibre budgétaire n'eût été que de 100 autres millions par an sur 1/2 milliard d'impôts existants à la charge d'un pays très riche de 26 millions d'habitants. Le problème ne devait donc pas être insoluble. Et il eût été facilement réglé, si les deux grands souverains de la France d'alors, à savoir la Couronne et l'Aristocratie, avaient compris tous deux la situation, leur devoir et l'urgente nécessité d'y faire face.

Mais il y eut carence de cette double souveraineté. Et dès lors, le troisième souverain - le peuple - devait fatalement surgir.

Ainsi, celui-ci, plus ou moins représenté dans les Etats-Généraux, renvoyés *sine die* depuis 1614, devait-il en profiter pour faire entendre sa voix. Tant et si bien, qu'on dut décider, en effet, de convoquer les Etats-Généraux. Mais on commit la faute de supprimer 175 ans d'Histoire: on les appela dans les mêmes formes qu'au début du XVIIème siècle, les conservateurs espérant que les trois ordres (la Noblesse, le Clergé et le tiers-Etat) qui constituaient cette Assemblée, se combattraient entre eux et conduiraient ainsi nécessairement à l'arbitrage du Roi.



La Bastille du temps de Mirabeau (d'après une estampe).

Cependant, les choses ne pouvaient plus se passer de la sorte. Dès leur réunion, le 5 Mai 1789, les Etats-Généraux décidèrent que les trois ordres délibéreraient en commun et que le vote se ferait par tête. C'était déjà réclamer les pouvoirs de la majorité, c'est-à-dire du Tiers-Etat, auquel d'ailleurs le Clergé vint aussitôt s'adjoindre. Et il était inévitable que dès lors, les Etats-Généraux voulussent s'ériger en Assemblée Nationale. En tout cas, c'est ce qu'il advint. Si bien que le problème de la France, d'où devait sortir soit l'Evolution soit la Révolution, ne pouvait plus être résolu que soit par l'accord soit par le conflit entre l'Assemblée Nationale et Louis XVI, entre le peuple et la Royauté.

Celle-ci essaye bientôt de déclarer la guerre à l'Assemblée. Le marquis de Dreux-Brézé vient lui rappeler que les trois ordres doivent siéger séparément. C'était en somme demander la dissolution. Et c'est ici que Mirabeau fait sa première apparition sensationnelle sur l'avant-scène de l'Histoire. Car c'est ici que se place son apostrophe fameuse, quand, à l'injonction royale il répond par ces mots aussitôt légendaires: *«Monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au Roi. Si on vous a chargé de nous faire sortir, il faut demander qu'on vous en donne les moyens. Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes!»*

C'est que le 9 Avril 1789, Mirabeau, âgé d'exactement 40 ans, avait été élu 1er député du Tiers-Etat à Aix par 290 voix sur 344 et 4ème à Marseille. Or, nous l'avons laissé à l'âge de 25 ans et traîné de prison

en prison. Qu'a-t-il fait depuis et qu'advint-il de ce formidable tempérament qui devait, durant deux années parmi les plus critiques du monde, essayer de canaliser et de diriger un des plus impétueux torrents de l'Histoire?

A lui seul, il était tout un monde. Il réunissait en lui toutes les qualités imaginables et tous les défauts possibles. Il inspirait à la fois l'admiration et la terreur, l'enthousiasme et la répulsion. Son destin l'a jeté dans la politique, comme il aurait pu, en d'autres temps, le situer, toujours au premier rang, dans n'importe quel domaine de l'activité humaine.

C'est qu'il avait tous les talents. A l'âge de 21 ans, il fut sous-lieutenant et participa à l'expédition de Corse. Et vingt ans plus tard, on l'en exaltait encore, en affirmant n'avoir connu d'homme né avec de plus grandes aptitudes pour le métier des armes. Puis, à l'âge de 26 ans, nous le trouvons publiciste, auteur d'un livre fameux *«L'essai sur le Despotisme»*. L'année suivante, nous le trouvons en train de jouer à l'agent révolutionnaire en Hollande, où il s'est réfugié pour y trouver du travail auprès des libraires français affranchis de la censure. C'est ainsi qu'il devint, pour un certain temps, un champion de la Révolution internationale.

Puis, durant son dernier et plus long emprisonnement, il apprend le grec, l'anglais, l'italien. Il disserte sur la philosophie, sur la morale, sur l'amour, sur l'hygiène. Il traduit Tacite et Boccace. Il écrit des lettres d'un cynisme érotique sans pareil. Il compose des tragédies, des contes, une histoire de Philippe II et même un *«Essai sur l'inoculation»*. Il lit dans l'ombre, il dort à peine, il crie

sous ses coliques néphrétiques, - mais il s'ouvre à tous les horizons de la pensée humaine.

Puis, en 1785, nous le trouvons, enfin libre, en Angleterre. Il y fait paraître son premier ouvrage financier: «De la Caisse d'Es-compte». Financier et économiste de grande envergure, il l'est encore quand il publie ses «Considérations sur l'agiotage» qui présenteraient surtout de nos jours un vif intérêt d'actualité, et quand il prodigue à Frédéric-Guillaume de Prusse des conseils condamnant le dirigisme - déjà - et les monopoles et recommandant le partage des grands domaines et la diminution des impôts indirects.

En 1789, dans les Etats-Généraux, il apparaît comme le plus magnifique expert en droit public et constitutionnel. Puis, le 20 Mai 1790, lorsque l'Assemblée délibère sur la question de savoir qui, d'elle ou du Roi, obtiendra et conservera le droit de déclarer la guerre, il prononce sur la politique étrangère un discours incomparable, où son sens historique, mêlé à son sens de la mesure, lui donne des arguments définitifs et où, après avoir reconnu à l'Assemblée le droit de discuter la guerre, de contrôler les négociations et de ratifier les traités, il réserve cependant au Roi celui de proposer la guerre et de négocier et de conclure la paix.

Et c'est ce discours qui se termine par cette phrase célèbre, devenue, depuis, l'évangile immuable de la démocratie française: «*La nation française renonce à entreprendre aucune guerre en vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais la force contre la liberté d'aucun peuple.*»

D'ailleurs, il fut aussi un grand diplomate. Il eut la vision des coalitions européennes qui, sous le prétexte contre-révolutionnaire s'attaqueraient à la France pour l'abattre. En mission à Berlin il comprit, d'autre part, tout de suite, face à Frédéric II, que la Prusse était l'énigme de l'avenir. Il devina également que les guerres les plus fanatiques et les plus atroces ne seraient plus celles provoquées par les souverains, mais celles engagées par des démagogues acculés à une impasse dans leur politique intérieure et entraînant derrière eux les passions déchaînées de la foule.

C'est qu'il était né psychologue et qu'il était devenu historien, il connaissait à fond l'histoire de l'ancienne Grèce, et la pensée de Périclès ou d'Alcibiade n'avait pour lui le moindre secret. Mais journaliste et même polémiste d'autre part, fondateur militant peut-on dire de la liberté de la presse, avec son «Journal des Etats-Généraux», qualifié

de «chien enragé» par ses adversaires (injures qu'il accepta, puisque, dit-il, «*le despotisme et le privilège mourront de ma morsure*»), Mirabeau étreignait dans ses raisonnements non seulement le passé, à travers l'Histoire, mais surtout le présent, la vie, le mouvement dynamique de l'actualité, d'où devait sortir chaque jour l'histoire que lui-même composait....

C'est que, synthèse lui-même de tous les contrastes, il personnifiait admirablement la vie, cet accouplement de la passion et de la raison, de la sagesse et de la démence. Il était à la fois sensible et violent, - sensible face à l'adversité, violent face à l'obstacle. Il était épris de douceur en même temps que d'insolence, - cherchant la tendresse chez les femmes, offrant la bonté aux hommes, gaspillant son insolence parmi les courtisans. C'était un sage, mais aussi un orgueilleux, - sage dans ses manifestations politiques, orgueilleux lorsque son amour-propre était en jeu.

Il était plein de calme autant que d'exubérance - calme au milieu du vertige universel, mais aussi exubérant au point qu'il fut quelquefois comparé à la Grande Catherine. Il avait, à doses égales, le sens de la mesure, comme aussi le goût de l'image, de l'étonnant, du sensationnel, du formidable. Il dénonce, il flétrit les orgies de la folie collective en politique; il parle d'une voix argentine, toute en nuances, sans gestes et sans verbalisme, - mais lui-même il n'était que «*le démon de la chose impossible*», ou *M. l'Ouragan*, ou le *Comte de la Bourrasque*, comme on l'avait tour à tour surnommé.

Il adorait s'adonner à la fantaisie et «épater le bourgeois», comme on eût dit un siècle plus tard. Mais lorsqu'il parlait devant le peuple ou en pleine Assemblée, il dominait ses nerfs, il domptait ses passions et il ne laissait libre essor qu'aux arguments destinés, selon lui, à servir l'intérêt public. Ainsi, en politique, le sens des réalités ne l'abandonnait presque jamais: à preuve, son attitude dans les fameuses séances du 4 et du 10 Août 89, la première fois pour condamner l'holocauste des sacrifices à l'autel de la Révolution - ce «*tourbillon électrique*», comme il l'a appelé, - puis, six jours plus tard, lorsque vinrent les regrets, pour empêcher qu'on ne revînt sur les décisions prises.

Mais en même temps, il était le plus volcanique, le plus frémissant, le plus passionné - quelquefois même, le plus cynique des hommes. Et peut-être a-t-il lui-même donné la seule explication plausible de cette antithèse qu'il portait en lui, - quand, jeune en-

core il disait: *«L'activité, qui peut tout et sans laquelle on ne peut rien, devient turbulente et peut devenir dangereuse, alors qu'elle n'a ni objet ni emploi.»*

Mais la psychologie de Mirabeau et sa vie présentent aussi une autre énigme: était-ce un démagogue, ou bien un ami de l'ordre et un homme d'Etat?

Qu'il y eût dans son activité, parfois foudroyante, des contradictions, souvent plus apparentes que réelles, qu'il eût quelquefois, dans la même journée - suivant le mot de Camille Desmoulins *-déjeuné avec les Jacobins, diné avec la Société de 89, soupé avec La Marck et les Monarchiens»,* qu'il portât notamment en lui-même cette suprême antinomie d'avoir, durant toute sa vie, lui l'aristocrate, livré le combat le plus fanatique et le plus pathétique contre l'Aristocratie, de tout cela on doit convenir, comme aussi du fait qu'il a contribué au déclenchement de la Révolution, qui d'ailleurs était inévitable... Mais ce qu'il faut souligner surtout, c'est que cette explosion une fois produite, cette *«anarchie spontanée»* - la formule est de Taine - une fois éclatée, Mirabeau s'érigea en véritable constructeur et usa de toutes ses qualités d'ami de l'ordre et d'homme d'Etat, pour endiguer le courant, pour enrayer la catastrophe, pour féconder la Révolution.

Mille témoignages le démontrent. Encore à la veille de la Révolution, en mars 89, à Marseille et à Aix, en face au soulèvement et à la révolte, il demande et il obtient, incarnation simultanée de l'autorité du chef et de la souveraineté populaire, que l'ordre soit rétabli..... Le 8 juillet 89, quelques jours avant la prise de la Bastille, il essaie encore d'opposer un frein à la frénésie populaire: *«La crainte de paraître faible, s'exclame-t-il, peut entraîner au-delà du but: nous serons obsédés de conseils violents. Et la raison calme, la tranquille sagesse ne rendent pas leurs oracles au milieu du tumulte, des désordres et des scènes factieuses.»*

Puis, le 17 août, rapporteur de la célèbre Déclaration des droits de l'homme, il propose que cette Déclaration soit votée après le vote de la Constitution; et il demande qu'on ne parle pas seulement des droits mais aussi des devoirs des citoyens: et il est rejoint par le Professeur Aulard, l'historien de la Révolution le plus favorable à la Révolution, lorsqu'il considère cette Déclaration trop démocratique pour le temps et les hommes.

Le 24 Septembre, encore, lorsqu'il appuie son ennemi propre Necker - en vue de conjurer le danger de la «hideuse» banque-

route, ne monte-t-il pas à trois reprises à la tribune et ne trouve-t-il pas des accents émouvants et clairvoyants à la fois, pour obtenir la contribution du 1/4 du revenu demandée par Necker? Et ne pousse-t-il pas la grandeur d'âme jusqu'à réclamer qu'on décerne à ce même Necker, son ennemi, une dictature provisoire?

Enfin, le 19 Février 91, lorsque certains membres de la famille royale sont partis pour Rome et que l'Assemblée hurle pour exiger une loi interdisant l'émigration, Mirabeau n'a-t-il pas encore des accents magnifiques pour s'y opposer? Et en Président de cette Assemblée, qui l'avait élu dans une ovation unanime vingt jours plus tôt, ne lui lance-t-il pas ce fameux défi: *«La popularité que j'ai ambitionnée et dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre, n'est pas un faible roseau: c'est dans la terre que je veux enfoncer ses racines, sur l'imperturbable base de la raison et de la liberté! Si vous faites une loi contre les émigrants, je jure de n'y obéir jamais!»*

Ainsi, doit-on reconnaître que, sans avoir jamais cessé - cela est sûr - d'être démocrate, d'être libéral, d'être l'ami du peuple et le champion de la souveraineté populaire, mais par dessus tout cela et à cause de tout cela, Mirabeau lut aux antipodes du démagogue et du flatteur des passions de la foule, et qu'il réalisa, au contraire, le véritable homme d'Etat. Et parce qu'il était un grand homme d'Etat, il crut devoir être, à cette heure cruciale de l'histoire de son pays, un révolutionnaire et un royaliste en même temps.

Il fut révolutionnaire en s'attaquant à l'aristocratie. Appliquant les idées qu'il avait développées dans son ouvrage sur «Cincinnatus», il se livra dès 88 à sa profession de foi politique en disant: *«J'ai toujours cru qu'entre le Roi et l'Aristocratie, il y avait un pauvre petit parti obscur, appelé la Nation!»* Et l'année suivante, il adresse à ses frères ennemis ce cinglant réquisitoire: *«Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple; et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé... Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens; mais atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel en attestant les dieux vengeurs et de cette poussière naquit Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse.»* Et le 16 Juin 89, il s'exclama encore: *«Est-ce le peuple français ou les 100.000*

individus qui se prétendent une caste à part qui donneront des lois au peuple français?»

Mirabeau fut également révolutionnaire si l'on doit appeler révolutionnaire un partisan, à cette époque, de l'égalité entre citoyens du même Etat. Ainsi lorsqu'à l'ouverture des Etats-Généraux, on a essayé de diminuer et d'offenser le Tiers-Etat, en lui réservant le rang de parent pauvre, il releva le gant, et lorsque le Roi se fut couvert en terminant son discours et que les nobles se couvrirent à leur tour, il mit lui aussi son chapeau. Louis XVI riposta, on le sait, en s'en allant et en clôturant ainsi la séance tout de suite après le discours de Necker et au moment où Mirabeau était sur le point de parler; le Roi fit plus: il condamna son journal comme injurieux lorsque Mirabeau y publia le discours qu'il n'avait pu prononcer. Mais on avouera qu'à la lumière de notre époque, dans ce conflit ce n'est pas l'homme d'Etat qu'on traitera de révolutionnaire, mais son Roi de provocateur de révolution.

Mirabeau a encore été qualifié de révolutionnaire, parce qu'il a préconisé et ensuite organisé la réunion des Etats-Généraux. Mais dès 88, après le rejet de l'emprunt, il n'y avait pas d'autre solution à l'impasse. Et les Etats-Généraux une fois convoqués, on ne pouvait condamner le Tiers-Etat à y représenter une minorité de voix, soit en faisant voter les ordres et non les têtes, soit en refusant au Tiers-Etat le droit d'avoir autant de députés que les deux autres ordres réunis. Pourtant, c'est justement cette motion de Mirabeau qui fut appelée «incendiaire». Puis, finalement, le Clergé s'étant rallié au Tiers-Etat et l'aristocratie s'étant trouvée isolée, quelle force au monde pouvait empêcher désormais l'Assemblée de s'ériger en Assemblée Nationale? Et était-ce révolutionnaire que de simplement enregistrer, comme Mirabeau l'a fait, cette étape du destin?

Non! Mirabeau n'a jamais pensé et agi autrement qu'en premier Ministre de la Monarchie, mais d'une Monarchie Constitutionnelle.

Jeune encore, dans la prison de Vincennes, il ne demande qu'à se battre pour le Roi et contre la noblesse. Le 9 Juillet 89, lorsque Louis XVI veut faire dissoudre par ses troupes l'Assemblée, c'est par une requête très respectueuse que Mirabeau demande au Roi le renvoi des troupes. Plus tard aussi, lorsque les maladresses royales s'accroissent, c'est envers et contre tous qu'il veut sauver la Royauté, parce qu'il croit la France «géographiquement monarchique». Plus tard encore, lorsque la ques-



Portrait de Mirabeau par le graveur P. AUDOUIN.

tion du «veto» royal se pose, il s'écrie: «J'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France, si l'on pouvait faire des lois sans la sanction royale.» Et enfin, pendant les derniers temps de sa vie, nul n'ignorait qu'il fut sans répit, sans réserve et sans rancune - on ne peut pas dire hélas! sans contre-partie! - le conseiller fidèle, sinon pas toujours écouté, du couple royal.

Son entrevue avec Marie-Antoinette du 3 Juillet 90, est demeurée historique. La perspective de cet entretien inspirait à la Reine, de son propre aveu, «des frissons d'horreur». Généreux et galant, Mirabeau répondit que «le Roi n'a qu'un homme: c'est sa femme!» Et en effet, «entre hommes», Mirabeau et Marie-Antoinette purent, pour quelque temps s'entendre. Le prétendu antimonarchiste a adressé, durant cette année 1790, ni plus ni moins que 47 «aperçus» ou «mémoires» dans la plupart desquels il proposait «de concilier la liberté publique avec l'autorité royale».

Car, répétons-le, cette Royauté, Mirabeau la voulait constitutionnelle. La même constitution qu'il suggérait quelques années plus tôt au Roi de Prusse ou qu'il avait de

ses propres yeux admirée au Parlement britannique, comment ne l'exigerait-il pas pour son propre pays? Et quoi d'étonnant qu'il demandât la séparation des pouvoirs, l'Assemblée votant des lois et le Corps Judiciaire chargé de les faire observer, qu'il voulût que l'Assemblée eût son règlement intérieur et qu'il déclarât indissoluble de par la volonté royale une Assemblée Constituante?

Son programme constitutionnel est du reste fort connu. Il tient en huit points essentiels, les suivants:

- 1° L'abolition du système féodal;
- 2° L'impôt consenti par la Nation;
- 3° Le Gouvernement choisi dans l'Assemblée;
- 4° L'institution de la responsabilité ministérielle;
- 5° La liberté de la presse;
- 6° La liberté des cultes;
- 7° Une Chambre unique votant des lois sujettes à la sanction royale;
- 8° des Municipalités élues.

Et le fond de son exposé des motifs tient en trois phrases: «*Il faut passer d'un état d'insurrection légitime, à la paix durable d'un véritable état social... Nous avons un gouvernement préexistant, un roi préexistant, des préjugés préexistants. Il faut donc autant que possible, assortir toutes ces choses à la Révolution et sauver la soudaineté du passage.*»

Mais tout cela eût été trop beau. La constitution que la France s'est alors donnée fut tout-à-fait différente. Mirabeau lui-même a dit d'elle: «*Elle est trop républicaine pour une Monarchie et pour une République il y a un roi de trop.*» Et il ajoutait: «*La désorganisation du royaume ne pouvait être mieux combinée.*»

C'est que, froidement jugée, avec le recul, toute cette grande politique de Mirabeau, apparaît comme la poursuite d'une immense illusion. C'est que lui, le grand tourmenté, en essayant, au nom même de ses tourments, de s'élever au-dessus de la tourmente qui venait et devait tout abattre, a voulu, en fait, concilier l'inconciliable.

Il a cru, au début, pouvoir réduire l'aristocratie à l'impuissance, en persuadant le Roi qu'elle était le pire ennemi du trône. Il a cru pouvoir ensuite, comme s'il avait devant lui Henri IV, jeter un pont entre le passé et l'avenir, puis, devant l'indécision et l'incapacité royales, devenir lui-même ce pont en tant que premier ministre. Faute de pouvoir le devenir, il a cru pouvoir réaliser ce miracle, avec seules sa force et son éloquence, sans aucune autorité ministérielle. A un moment, il a cru dans le seul ministère

qu'il a constitué: sur le papier! - pouvoir réunir sous sa présidence des hommes parfaitement inconjugables: Sieyès, Talleyrand destiné aux Affaires Etrangères, Necker réservé aux Finances, La Fayette devenant généralissime... Il a cru avoir le droit de négocier, combiner, s'ingénier, inventer, préconiser, mais sans avoir la possibilité de rien appliquer. Il a cru pouvoir faire discerner au Roi ses «*véritables intérêts*» - le mot est de Mirabeau - de ceux qui n'étaient que ses intérêts apparents....

Momentanément, il a cru pouvoir arracher au Roi d'immenses réformes, après quoi il le ferait sortir de Paris pour le mettre en sûreté et sauver la Monarchie. Il a cru devenir le maître de la Cour, alors que celle-ci ne visait réellement qu'à une chose: en faire son instrument... Et dans les derniers sursauts de sa vie expirante, il a cru pouvoir, par une incessante activité, au milieu de ses tourments incessants, apaiser un peu partout les tourments de la France, courir au plus pressé pour éteindre les innombrables foyers d'un incendie qui sans cesse grandissait. Et il n'a pas compris que, seul et sans pouvoir, il ne saurait rien réussir de définitif: impuissant malgré sa puissance, face à la toute-puissance du Destin qui s'achevait...

«*J'emporte avec moi le deuil de la Monarchie, s'avoua-t-il en mourant; les factieux s'en partageront les lambeaux.*» Mais, avec cette vie et ces lambeaux, s'en allait aussi de façon irréparable l'illusion de Mirabeau.

C'est que la puissance humaine porte en elle-même ses limites. Et Mirabeau, s'il fut un des hommes les plus dynamiques de l'Histoire et les plus clairvoyants de la politique, s'il s'est promené dans la Révolution le front caressé par les étoiles, mais les pieds solidement posés sur la réalité, s'il fut un véritable chef qui savait opposer sa large poitrine à la poussée contraire des vents et des tempêtes, s'est heurté, d'une part, à l'immense passion d'une humanité naissante qui ne raisonnait pas encore et, d'autre part, à l'étroitesse d'esprit d'une souveraineté déclinante qui ne raisonnait plus. Ainsi, le point d'appui lui a manqué.

Il avait coutume de dire: «*Pour se rendre formidable, le peuple n'a qu'à se tenir immobile.*» Et c'est juste. Mais lorsque tout conspire à le mettre en branle, lorsque la foule bouge, c'est le déchaînement. Et le peuple n'est plus désormais seulement formidable; il devient féroce, il dévore aussi bien ses adversaires que ses propres chefs; il lui faut traverser toutes les étapes de la tragédie et il se forge peu à peu à lui-même des

nouvelles chaînes, pour devenir enfin - soucieux de l'ordre que, dans son for intérieur, il n'avait jamais cessé de désirer - la proie mûre d'un nouveau Tyran.... Bref, une fois déchaîné, le peuple français ne pouvait plus suivre un Mirabeau. Il devait attendre quelques années pour acclamer un Bonaparte.

Mais le point d'appui qui lui a fait défaut dans le peuple, Mirabeau eût pu et eût dû le trouver au moins dans la Cour. La médiocrité de Louis XVI, les impulsions et les répulsions purement archiduciales de Marie-Antoinette, la conspiration des médiocrités contemporaines de l'homme d'Etat, le dépit jaloux de La Fayette et l'aveuglement insensé de la Cour, tout cela a fait que Mirabeau ne fut pas non plus compris et étayé par ceux-là même qu'il voulait sauver, en même temps que la France.

Certes, Mirabeau a connu des heures merveilles. A sa sortie de prison, lorsque pour la première fois il communia avec le peuple, il pleura de bonheur. Lorsqu'il remporta à l'Assemblée sa grande victoire, face à la banqueroute, ses ennemis eux-mêmes le proclamèrent «être unique». Lorsque la Reine de France se décida enfin à demander son appui, sans pourtant savoir ensuite le conserver, il crut atteindre le triomphe. Lorsqu'il se meurt dans les affres de son atroce maladie, le peuple, réuni sous ses fenêtres, vit de sa vie, semble suspendu à sa respiration et lui donne l'ivresse d'un dévouement et d'un amour sans limites.... Mort, quelques heures plus tard, le 3 Avril 91, son corps est suivi par 300.000 Parisiens et on l'enterre au Panthéon.... Mais, symbole tragique de sa destinée si inégale et témoignage horrible de ce qui lui serait réservé s'il avait encore vécu, moins de quatre ans après, le 21 Septembre 94, ce même corps est arraché par la foule à sa suprême et glorieuse demeure: on l'enfouit dans le cimetière de Clamart, dans une fosse quelconque et personne n'a pu jamais, depuis, le retrouver.

Ainsi, l'on a privé Mirabeau jusqu'à la quiétude d'un tombeau. Et seul le mot de Périclès pouvait consoler son âme errante, s'il est vrai que toute terre sied comme tombeau à un homme illustre....

Cette terrible tourmente, où ce grand tourmenté a tour à tour trouvé et connu la puissance, la majesté, la haine, l'adoration, le triomphe, la défaite, la mort dans la gloire et jusqu'au défaut de sépulture connue, a été suivie, depuis, de plusieurs autres tourments tout aussi immenses. Et aujourd'hui, nous sommes en présence de l'une d'elles, non moins formidables et à plusieurs égards analogues à celle où Mirabeau s'est illustré....

Cette analogie nous permet de dégager ici, en ce jour, ce que j'appellerai la grande leçon de Mirabeau.

Tout comme à présent un peu partout, en 89 ce fut une grande lame de fond, par la méchanceté des traîtres et par l'imprévoyance des régimes, qui a déferlé sur un pays idéaliste, démocrate et passionné: la France. Ce cataclysme des idées nouvelles portées sur des passions éternelles, il s'est agi - tout comme à présent - de le canaliser, pour prévenir la catastrophe et pour rendre les eaux pacifiques et fécondes.

Pour obtenir ce tour de force, il fallait - et en cela Mirabeau a eu raison - être à la fois révolutionnaire et royaliste, démocrate et conservateur, maintenir du passé ce qui devait être maintenu (alors l'ordre, aujourd'hui l'ordre et la liberté) et emprunter aux idées nouvelles ce qui était utile (alors la liberté, aujourd'hui la justice)....

Mais pour que cela fût, il fallait aussi certaines conditions, qui aujourd'hui de nouveau, sont indispensables. Le travail de canalisation devait - et doit - commencer à temps. Et à cet effet, il fallait - et il faut - donner aux hommes et au chef représentatif de l'heure historique, tous les pouvoirs nécessaires. Et dans ce but, il fallait - et il faut - que le régime existant comprît - et comprenne - qu'il doit évoluer, s'il ne veut pas sauter ensemble avec le pays, et qu'il doit donner la main sans réticence à l'homme ou aux hommes capables encore de tout sauver.

C'est parce que ces conditions ont manqué, au temps de Mirabeau, que Mirabeau n'a pu réaliser son grand dessein. Et aujourd'hui encore, ce serait une myopie tout aussi funeste chez les conservateurs, qui serait la cause pour que la grande leçon de Mirabeau fût à son tour perdue, emportant le monde actuel avec elle....

Certes, aujourd'hui, il n'y a plus d'aristocratie et de noblesse. Mais il y a pire: la ploutocratie, l'oligarchie de l'argent, les détenteurs sans scrupule et sans âme de la force obscure, les nouveaux privilégiés qui fondent leurs principes non plus sur un titre de naissance, mais sur quelques titres de Bourse, non plus sur les parchemins de l'origine mais sur ceux cueillis à travers les chemins du Marché Noir, non plus sur l'arbitrage de l'Histoire mais sur l'arbitrage des changes. Et ces nouveaux privilégiés sont d'autant plus inadmissibles que leur caste n'a pas rendu, comme chez les aristocrates, des services au pays et qu'ils n'incarnent pas la moindre civilisation même déclinante. Puissent-ils au moins, avoir moins de morgue, moins d'insouciance et plus de prévo-

yance que les autres et se soumettre à temps à la loi écrite comme à la loi morale des sociétés honnêtes et justes. Et que ceux qui croient devoir les tolérer, comprennent que, loin de lapider, ils devraient bénir les Mirabeau qui nous débarrasseraient de ce fléau.

De même qu'il y a 150 ans, aujourd'hui encore l'Angleterre, pour avoir suivi les conseils de la sagesse, a remplacé, alors comme à présent, la Révolution par l'Évolution. La France elle-même, assagie, s'est conduite pa-

reillement de nos jours. Puissent tous les peuples libres suivre ce double exemple! Et puisque nous sommes en Grèce, dans cette Grèce dont Mirabeau a si bien connu l'histoire, le génie et les exploits, qui renouvelés aujourd'hui auraient, s'il vivait, provoqué son admiration également renouvelée, faisons le vœu particulier que, chez nous aussi, la leçon de Mirabeau rende le service impérissable de son utilité.

Λέων Μάκκας.



Le Festival Dramatique d'Avignon

Conférence

faite par Mr. **Etienne MERIEL**

au Groupement des Amitiés Françaises du Caire,
le 24 Novembre 1949, et le 3 Février 1950 à l'Atelier d'Alexandrie.

Mesdames,
Messieurs,

Le désir de pallier le déficit en devises rares conduit les gouvernements de divers pays à encourager depuis quatre ou cinq ans des Festivals de toute espèce.

Le Cinéma, le Théâtre, la Danse, la Musique sont utilisés ainsi à des fins sordides. Mais comme ces arts divers trouvent bénéfice à devenir ainsi motif d'exploitation, personne ne songerait à s'en plaindre.

L'exemple principal remonte à Bayreuth. Le mot «pèlerinage» est sorti du vocabulaire religieux — comme tant d'autres mots à notre époque — pour désigner le rassemblement annuel des «fidèles» de Wagner dans cette ville bavaroise.

Le Festival mi-théâtral mi-musical de Salzbourg vint s'ajouter pendant l'entre-deux-guerres à cette première invite aux rencontres internationales.

Mais déjà, si l'on s'en tient aux festivals purement théâtraux, l'Angleterre à Malvern et à Stafford-sur-Avon avait inauguré une tradition que reprend notre festival d'Avignon.

Rappelons toutefois que les foules inter-



M. Etienne MERIEL

nationales étaient depuis longtemps conviées aux représentations de la Passion à Oberammergau, et les foules méridionales aux Chorégies d'Orange. Mais il me semble que le Festival d'Avignon n'ait rien à voir avec ces deux manifestations, si ce n'est qu'il constitue, comme la dernière nommée, un spectacle sous un beau ciel d'été.

La nature de ce spectacle est si différente de ce qu'on donne généralement dans les «théâtres de verdure» ou «théâtres de plein air», la réalisation si insolite et la réussite si singulière, que je m'en veux presque d'avoir rappelé ces précédents.

En un mot les spectacles d'Orange, des arènes des Saintes, des murs de Carcassonne etc., montrent des acteurs extraits de théâtres parisiens et jouant comme sur leur scène habituelle. C'est de la décentralisation; c'est Paris en province, pour la joie des provinciaux sevrés de spectacles. L'adaptation des pièces jouées au cadre nouveau consiste, s'il y a lieu, en un nombre considérable (et gênant) de figurants. Il en résulte la forme la plus abominable du spectacle, la «reconstitution historique» accomplie à grands ren-

forts de draps de lits formant toges, s'il s'agit d'une pièce romaine, et de châles-tapis, ou de carton-pâte recouvert d'argenterie s'il s'agit d'une pièce moyenâgeuse.

Tout ceci pour arriver à dire que ces spectacles sont conçus «pour la Province», qu'ils quêtent l'approbation des provinciaux et qu'ils sont irrémédiablement gâtés par le fait même.

Car, il faut bien le constater (pour en tirer d'amers regrets), il y a en France, comme partout ailleurs, un esprit de province qui résiste à ce qui se fait à Paris. Et même certaines innovations des auteurs, metteurs en scène ou costumiers parisiens ne sont poussées à ce point d'exagération que par désir de violenter cette résistance du goût provincial — que partage, hâtons-nous de le dire, le petit bourgeois parisien, resté terre-à-terre et misonéiste comme au temps de Daumier. Si les «Corèges» d'Orange — à la tête desquels est Jean-Hervé — respectent au moins la majesté du lieu en y donnant des textes dignes de lui (cette année Phèdre, Oedipe à Colonne), le goût provincial inclinerait volontiers vers quelque chose de plus sentimental et de plus déclamatoire.

Il m'est arrivé, lors de mon séjour en Avignon, d'entendre des conversations entre le comité avignonnais du Festival, d'une part, et, d'autre part, les directeurs de la Troupe ou les représentants de l'Administration des Lettres et des Arts qui patronne officiellement le Festival. «Ah! me disait l'un de ceux-ci, si on les laissait faire ils nous colleraient la Fille de Roland».

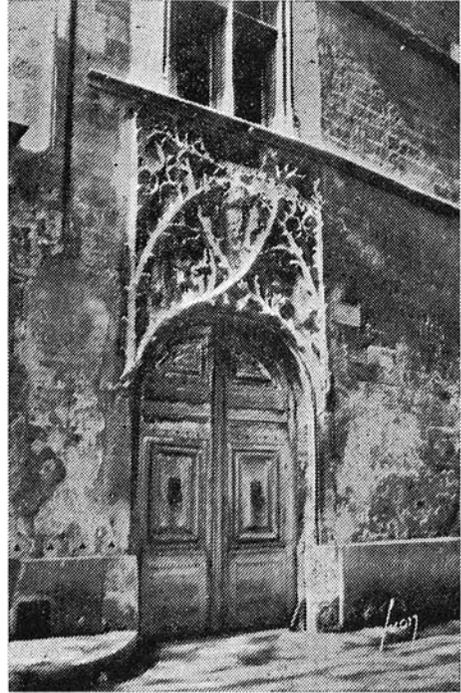
Néanmoins dans le Comité local même, des esprits fins, antiquaires de la ville, négociants cultivés, dames de haute culture, comprenaient que les spectacles devaient rester élevés et neufs pour contraindre, comme malgré lui, le public à prendre de la hauteur.

Le Festival est une distraction de Vacances. C'est par une flânerie de vacances que nous y arriverons. C'est la distraction du soir. Les journées, on les passe dans la ville. On les trouve courtes tant elle offre de ressources à l'amateur d'art. On laisse peu à peu s'insinuer en soi son charme; il est puissant. Aussi faisons le touriste.

La ville est étrangement dominée par le château des Papes. Si romantiques soyons-nous devenus, l'effet de ce mur est plus pittoresque que beau; il parle plus à notre imagination qu'à notre sens esthétique.

Les peintres ont fixé à l'envi cette falaise orgueilleuse jaillissant soudain là où le fleu-

ve s'étale. Le peintre Daydé nous en offre, il y a peu, une interprétation qui soulignait la blondeur exquise des vieilles murailles et leur accord avec la génoise des toits. Cette blondeur séduisait Corot par son contraste lumineux avec l'opacité, brillante comme un émail, des verdure.



Le Palais du Roure à Avignon

Signac, héritier des impressionnistes, est comme eux à la recherche de tout ce qui, dans la nature, fait miroir. Au coucher du soleil, le Château lui-même, autant que son reflet dans l'eau, lui offre l'occasion de noter une coloration prismatique de l'espace.

Le Château n'est pas la seule curiosité d'Avignon: voici son célèbre pont.

Avignon est la ville des rues étroites et pittoresques, dont le lacet s'enroule sur lui-même dans la cuve aux bords festonnés que forment ses célèbres remparts. Ceux-ci, qui avaient échappé aux mesures de Richelieu contre les villes-fortes, (puisqu'Avignon ne fut terre Française qu'en 1790) ont eu à souffrir des municipalités béotiennes du siècle précédent et du nôtre.

Les hôtels particuliers s'étagent sur chaque siècle.

Voici des portiques flamboyants: le Couvent des Carmes, le Palais du Roure.

Ce dernier veut qu'on s'y arrête. C'est l'hôtel des nobles florentins Baroncelli. Le curieux enchevêtrement de ronces qui le surmonte est, suivant la coutume de l'héraldique, la matérialisation d'un jeu de mots sur le nom du propriétaire. Mistral, l'étrange peintre-poète-visionnaire Henry de Groux y vécut.

Après avoir été le lieu de retraite du poète Georges Le Cardonnel qui y est mort dans une chambre respectueusement conservée, il est devenu, grâce à la généreuse initiative de la marquise de Flandreysy-Espérandieu, un centre d'accueil pour les poètes, les artistes, les musiciens, un foyer d'études méditerranéennes où on est tout disposé à accueillir dans des conditions exceptionnelles de confort et de quiétude les étudiants égyptiens. Y parler de l'Égypte est d'ailleurs de mise, car la famille Baroncelli est alliée avec la famille égyptienne des Ghali.

Dans une île du Rhône une villa à l'italienne «Le Chêne Vert» double cet Institut.

Voici la Renaissance avec des demeures à tourelles d'angles tout imprégnées encore du moyen-âge, puis le XVIII^{ème} siècle, baroque à ses débuts dans les sculptures de l'hôtel des Monnaies, pompeux et délicat à la fois avec les façades de Pierre Mignard, neveu du peintre célèbre de la Cour.

Enfin Avignon fut à la fin du moyen-âge le centre d'une école, ou de plusieurs écoles de peinture, assez mal connues, faute de textes mais non faute de chefs-d'oeuvre.

Les peintures murales du Palais des Papes, les deux célèbres toiles de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, la Pietà qui est au Louvre et le Couronnement de la Vierge d'Enguerrand Charroton.

Franchissons les siècles: voilà que le nom d'Avignon se trouve associé à la naissance puis au développement de la peinture moderne dans ce qu'elle a de plus outrancier, de plus agressif. En 1905 Picasso composait avec des saltimbanques des tableaux chargés d'une émotion très littéraire. Il voit chez Paul Guillaume des masques nègres. Il apprend alors la prédominance de la plastique dans l'oeuvre d'art. Il conçoit ce dégoût du joli qu'il va pousser jusqu'à la haine. Il sait désormais que les formes, par elles-mêmes, indépendantes de leur origine sensible, sont expressives. Il compose ses célèbres nus «Les Demoiselles d'Avignon» d'où sort le Cubisme.

En 1947 s'ouvrit au Palais des Papes une exposition d'art moderne.

À côté de Marquets rassurants, on y trouvait des toiles abstraites qui firent scandale dans le public avignonnais.

L'an suivant on l'amadoua en lui promettant une exposition d'art religieux. L'étonnement fut grand chez les visiteurs qui durent discerner un «Triomphe de la Vierge» dans tel tableau de Gleize, une «Annonciation», un «Ecce Homo» dans telles toiles de Manemier.

L'été dernier ce fut une exposition d'art mural, nouvel effort pour mettre la province en présence du plus récent état des recherches de l'art d'aujourd'hui.

Mais la journée s'est passée à faire ces visites de vieilles rues et de musées, à évoquer ces souvenirs.

Lorsque tombe le soir, acheminons-nous avec la foule aux spectacles de la cour ou des jardins du Palais.

«L'entrepreneur du spectacle» comme on disait autrefois, le metteur en scène et principal acteur, l'âme même — en un mot — du Festival d'Avignon, c'est un jeune acteur: Jean Vilar.

Formé par Copeau, il fut un de ceux qui restèrent avec lui, lorsque, quittant le Vieux-Colombier et fuyant la capitale, il s'installa dans un village de Bourgogne, formant une école de comédiens-routiers, jouant en plein air des farces de Molière devant les vignes.

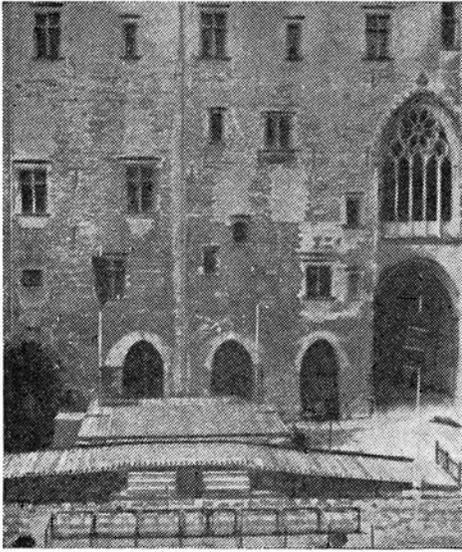
Ce qui avait déterminé Copeau à fuir tenait dans cette formule étrange, issue de son génie janséniste: «Le succès est le principal ennemi du théâtre».

On sait que ses principaux disciples eurent alors ce succès que Copeau jugeait dangereux: Dullin avec l'éblouissante mise en scène de Volpone, Jouvet dès qu'il eut adopté Bérard comme décorateur pour «La Machine Infernale» de Cocteau avant d'arriver aux réussites insurpassables de l'«Electre» de Giraudoux et de «L'École des Femmes». Gaston Baty, déjà signalé par Maya, joue dans ce qu'on appelle aujourd'hui un théâtre de poche; le studio des Champs-Élysées émigre au théâtre Montparnasse et y déploie ses mises en scène compliquées sur des textes souvent peu significatifs: la magie de la présentation semble plus importante pour lui que la valeur des textes.

Les trois sont alors employés par Ed. Bourdet comme metteurs en scène. Comédie-Française: Jouvet y monte «L'Illusion» de Molière, Dullin «Chacun sa vérité» de Pirandello, Baty: «Un chapeau de paille d'Italie» de Labiche.

Ce sont les épigones. Ils ont exploité avec éclat le succès péniblement acquis par Copeau.

Leur réussite n'a pas été obtenue sans compromissions. On aurait tort de s'en



Le dispositif de la scène dans la cour d'honneur du Palais d'Avignon.

plaindre. C'est par l'attrait de la mise en scène, par le choc des innovations scéniques, que le public a repris goût au bon théâtre.

Copeau lui-même, dans une page où il déplore les excès des metteurs en scène, «leurs empiètements» reconnaît que leurs inventions, leurs recherches techniques, leurs anticipations, ont à quelque degré «donné du branle à l'imagination dramatique». Jean Vilar est de ceux qui maintiennent le côté austère de la leçon de Copeau. Le festival d'Avignon lui permet depuis trois ans d'appliquer l'enseignement de Copeau et ses propres idées sur le théâtre. Ces idées il les a exposées dans des articles dispersés dans plusieurs revues. Le désir profond qui les inspire, c'est de voir le théâtre regagner de nos jours les hauteurs qu'il atteignit aux grandes époques.

Jean Vilar sait que le théâtre fut un art autonome, indépendant de la littérature proprement dite, lorsque la représentation était une «fête», une «cérémonie» pendant laquelle une foule unanime participait au «Jeu» des acteurs.

Fête, communion, jeu, voilà ce qu'il entend restituer dans les spectacles du Festival.

Restituer? à tout le moins contribuer à cette restitution par son action de metteur en scène.

Eclairé par le théâtre grec et du moyen-âge, par la Commedia dell'Arte, par le théâtre élisabethain, il sait que le dispositif mê-

me de la scène, avant tout, puis l'animation du plateau par le décor, par le jeu rythmé des acteurs, par leur démarche et leurs groupements, interviennent pour donner au texte sa valeur dramatique, pour le transformer en jeu, en cérémonie de fête et pour y faire communier le public.

Il est conçu en haine de «la boîte à mouches à l'Italienne». C'est ainsi que Copeau appelait la scène de nos théâtres telle qu'elle est construite depuis Louis XIII.

Cette boîte à mouches est un trou dans une paroi. Cette ouverture isole complètement du public les acteurs. Ceux-ci apparaissent subitement entre des portants et disparaissent comme brusquement escamotés lorsque leur rôle est dit.

Ayant à sa disposition la vaste cour d'honneur du Palais des Papes ou les larges terrasses du Jardin d'Urbain V, Jean Vilar ne cherchera pas à restreindre l'espace mis à sa disposition.

Devant le mur de la cour, devant les frondaisons du Jardin, il étalera sa mise en scène chaque fois que l'action le permettra, quitte à ménager un centre plus réduit pour les moments où l'action elle-même se resserre ou suppose plus d'intimité.

Des rampes d'accès en plan incliné permettront aux acteurs d'arriver à un carré plus élevé. Ils peuvent entrer aussi par les deux portes ogivales situées au centre de la façade. Dans les deux cas ils monteront peu à peu vers l'endroit où ils doivent s'expliquer, s'affronter, se battre, se joindre, s'humilier, se soumettre, ou s'exalter.

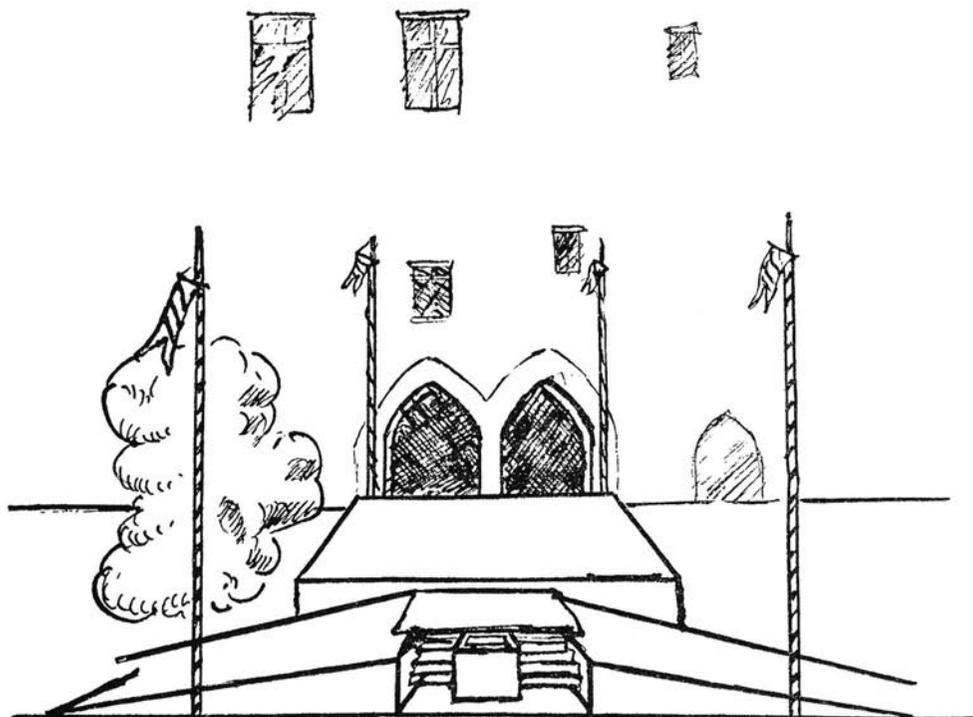
On les verra sortir de l'ombre, car seul le centre sera éclairé. On les verra partir du niveau de la foule des hommes ordinaires que nous sommes pour se hausser peu à peu sur le plan tragique et pour recevoir sur leur visage la pleine lumière — symbole de l'éclairage tragique des âmes. Car la tragédie éclate lorsque des secrets souvent mortels sont soudain dévoilés.

De même les verra-t-on et les entendra-t-on sortir: courant vers la gloire ou traqués par la honte, alentis par l'appréhension, par la souffrance ou par le poids des ans.

Deux petits escaliers permettent aux acteurs de descendre face au public et d'aller s'asseoir à son niveau lorsqu'ils sont intéressés autant que lui à une action à laquelle ils ne participent pas, lors d'un jugement, d'un duel, d'un débat.

Effets d'une extrême simplicité dont l'emprise sur le public est étonnante...

Le mur de façade au pied duquel s'édifie cette estrade forme un décor naturel dont,



Croquis du dispositif de la scène pour la cour d'honneur.

par souci d'ascétisme à la Copeau, Jean Vilar ne cherche pas à tirer parti.

Pas question pour lui de profiter du pittoresque des murs, d'éclairer des fenêtres, d'y placer des personnages et de les faire dialoguer avec ceux qui sont sur le plateau. Ces effets à la Reinhart (Federmann à Salzbourg) ne le tentent pas — je l'ai entendu répondre avec un léger dédain, à ceux qui se risquaient à lui en signaler la possibilité.

Seul le centre de la scène est éclairé.

Mais, là encore, grande économie de moyens; un oubli presque absolu des éclairages dramatiques, réduits, frissants, centrés spécialement sur tel personnage. Des effets de fondu à la fin des scènes et c'est à peu près tout...

La vaste estrade, comme la longue terrasse du jardin, excluent par elles-mêmes la plantation d'un décor. Tout semblerait mesquin devant ces hauts murs et ces somptueux feuillages.

Aussi, suivant l'exemple de Copeau, quelques accessoires évocateurs et significatifs suffiront-ils à suggérer au spectateur le lieu de l'action.

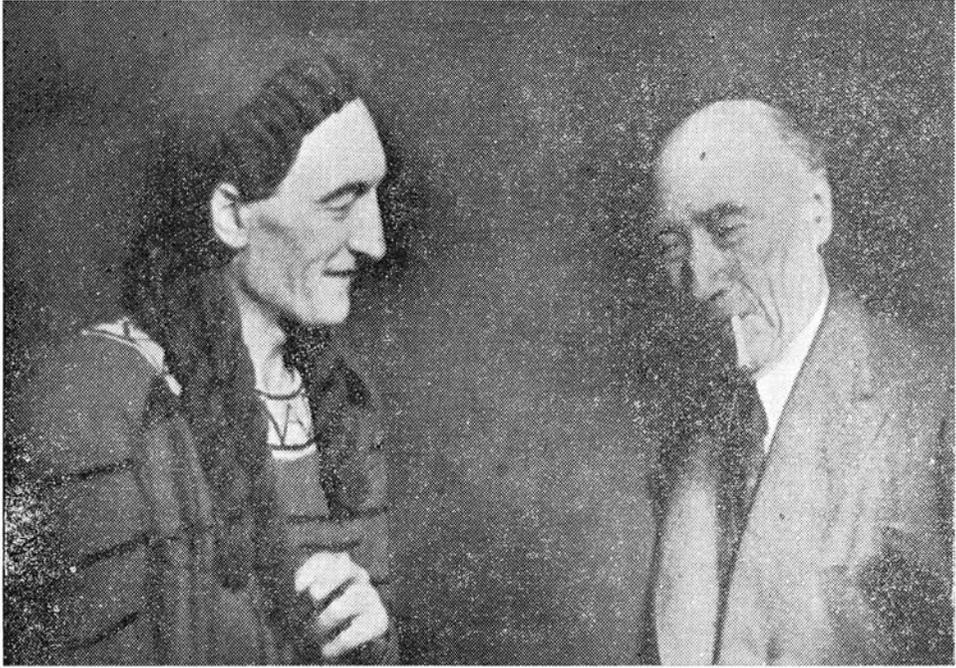
Certains seront permanents: ainsi ces mâts garnis d'oriflammes pour «Richard II»;

pour le «Cid», des grilles à l'espagnole. C'est tout.

Le valet de scène apportera un trône, des tabourets. Pour le jardin, où la Reine d'Angleterre et ses suivantes tracent de mélancoliques rondes, le valet apparaîtra avec un rameau de saule argenté cueilli sur les rives du Rhône. Il le plantera vivement entre deux planches et disparaîtra d'un brusque plongeon dans l'obscurité, seul parmi les acteurs à qui soit permis un effacement soudain. (Ce valet de scène c'était le jeune Schlessler que nous avons vu en Egypte avec la troupe Cocteau-Marais).

Pour jouer Oedipe de Gide, sur les terrasses superposées du jardin d'Urbain V, Jean Vilar n'aura besoin d'aucun accessoire. Mais comme les acteurs ont besoin de s'asseoir, il n'hésitera pas à utiliser deux chaises dites «de jardin» en fer et lattes de bois vert et ce banc à dossier courbé qu'on voit sur tous les quais de gare en France. Cela s'accorde avec les anachronismes du texte de Gide.

Donc austérité des lieux: rien ne vient déguiser les tréteaux pour nous faire croire qu'ils sont autre chose qu'une estrade. La convention du théâtre est accentuée au lieu d'être dissimulée.



Jean Vilar et André Gide photographiés au cours du Festival d'Avignon.

Cependant il doit y avoir plaisir des jeux pour que la cérémonie soit une fête.

Aussi les costumes seront-ils somptueux, de couleurs vives et contrastées. Ils auront des formes souvent imprévues, amples ou étriquées, qui déforment assez énergiquement parfois la silhouette humaine et qui s'accordent au caractère de l'œuvre.

Ainsi pour «Oedipe» de Gide, œuvre de grand dépouillement, tragédie réduite par Gide à des débats intimes ou de famille, ils seront simples de lignes et neutres de tons.

Pour le «Cid», œuvre si proche du baroque, ils seront vivement contrastés, très compliqués même, somptueux à l'extrême...

Le peintre généralement choisi par Jean Vilar est Gischia.

C'est un de ces artistes que l'immédiat après-guerre a mis au premier plan. Ses stylisations outrancières ont été soudain comprises et appréciées.

Il peint par tons plats. Ses costumes avaient déjà été remarqués dans la présentation de «Meurtre dans la Cathédrale» d'Eliot, que donna Jean Vilar au théâtre Pigalle. Ils constituent par la netteté de leur coloris une réaction contre les finesses de Christian Bérard de plein-air, la distance qui sépare le plateau des derniers rangs du public exige cette franchise.

Meneur de jeu, Jean Vilar impose aux acteurs qui jouent sous ses ordres un style qui lui est propre.

La sobriété en est la première qualité. Gestes précis, rares, signifiants, voix incisive qui découpe le silence de la nuit sans jamais traîner sur les syllabes, et qui démontre que la «déclamation» n'est pas plus exigée pour les vastes espaces que pour les étroites parois de la scène à l'italienne.

Cela ne veut pas dire que le jeu de ces acteurs soit exempt de véhémence ou de chaleur. Dans don Diègue du «Cid», Henri Rollan donna un magnifique exemple de véhémence sans emphase, comme Germaine Montero de chaleur dans Pasiphaë de Montherlant. Quant à Jean Vilar lui-même, dans la tirade de Richard II, à genoux face au ciel, où il semble voir un dieu jaloux de la noblesse de l'homme, il montra comment, avec un rien d'émotion pour altérer la voix, avec des pauses, des silences expressifs, un acteur atteint à la grandeur, sans jamais être grandiloquent.

Enfin, les très jeunes acteurs qui jouaient Chimène et Rodrigue du «Cid», Françoise Spira et Joris Maunes, comme Jean Noël dans Bolingbroke, Leone Nogarède dans la Reine de «Richard II», surent être fougueux et tendres sans morgue ni sentimentalisme...

De même la rouerie s'exprimait sans affectation dans le rôle de Tirésias tenu par l'excellent Moulinot bien connu en Egypte. Le rôle de l'Infante eut avec Nathalie Nerval un relief inaccoutumé. La nette et forte diction d'Henri Rollan et de Chaumette durcissaient l'action de Pasiphaë jusqu'à l'énervement en détaillant les splendeurs du texte.

La même économie imposait à tous un style, où les talents particuliers à chacun s'harmonisaient dans l'unité de l'oeuvre, y créant les «fondus» aussi bien que les contrastes nécessaires.

Et si un acteur déclamait, (Hermantier dans le duc d'York) c'est que son rôle de Ganache qui se prend à ses propres mots l'exigeait.

...A la deuxième représentation d'Oedipe j'étais derrière André Gide. Son inquiétude était manifeste avant la représentation. Sa pièce (à cause des inventions pathétiques auxquelles le sujet, depuis 20 siècles, a donné lieu) est très difficile à jouer. Une fausse intonation en dérange le sens. Aussi fut-il conquis dès les premières répliques: «Ah! comme c'est cela. Oui oui, c'est bien cela» disait-il souvent, surtout lorsqu'un trait trivial était adroitement souligné ou lorsque ce qui prêtait à l'émotion se trouvait dit sur le ton le plus neutre...

Ajoutons, pour finir, que toute cette troupe était administrée par Elisabeth Prévôt avec l'autorité qu'on lui connaît, et par une active représentante de la «Société d'expansion et d'échanges artistiques».

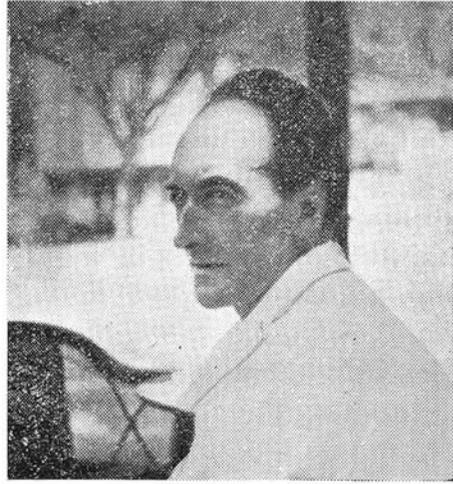
Jean Vilar, qui a lu Antonin Artaud, sait combien il est condamnable de transformer le théâtre en «Musée des chefs-d'oeuvre».

Mais hélas! les contemporains ne fournissent pas les textes qu'on attendrait d'eux; ou, plus exactement, cette attente d'un bel et noble théâtre est encore trop informulée pour qu'un auteur puisse y répondre.

C'est donc, en grande partie, dans le legs des siècles passés que Jean Vilar trouvera des œuvres dignes du cadre d'Avignon, de la Cour d'Honneur du Palais des Papes, surtout, et de la présentation qu'il leur procure.

Il est évident que la prédilection de Jean Vilar est pour le théâtre shakespearien. Parmi les pièces modernes qu'il a montées, «La Terrasse de Minuit» de Clavel est une méditation sur le thème de Hamlet; et la pièce de Gide «Oedipe», ne serait pas ce qu'elle est, si André Gide n'était point le traducteur d'Antoine et Cléopâtre.

Depuis trois ans «Richard II» se joue en Avignon avec le même succès. Chacune des trois ou quatre représentations annuelles



Jean VILAR

remplit les deux mille places en plus de la cour d'honneur.

Le public est pris par cette obscure querelle entre un roi et un prétendant. La mise en scène y est pour beaucoup. Mais si elle a réussi à «actualiser» cette tragédie dans l'esprit des spectateurs, c'est sans doute que le texte s'y prêtait. Pour deux raisons:

Il comporte en effet un aspect actuel et un aspect éternel qui nous le rendent présent, qui expliquent ce succès.

L'élément actuel c'est le débat sur la façon de gouverner les hommes, sur les responsabilités de ceux qui sont au pouvoir, sur la part de malheur qui se distribue par leur faute sur la tête de ceux qu'ils gouvernent.

L'élément éternel est fourni par la figure de Richard II qui est l'incarnation du «personnage tragique».

Depuis que la tragédie existe, elle est axée sur les faits et les dires d'un personnage à qui les dieux en veulent, qui est poursuivi par leur colère, plus ou moins justifiée, qui ne peut trouver d'issue pour échapper à sa perte, qu'ils ont jurée.

Or, face à cet acharnement du destin, au milieu des péripéties par lesquelles il tente en vain de se sauver, ce héros, qu'il s'appelle Oreste, Prométhée, Oedipe, Lear, Macbeth, Richard II, Mitridate; ce héros, dis-je, trouve, en résistant aux coups du destin, puis en se résignant à sa perte, des accents où se lit, mêlée à sa misère, la grandeur même du destin de l'homme.

Ainsi, je l'ai déjà dit, lorsque Richard II sent que sa condition de roi, la façon même dont il l'a remplie, lui vaudra d'être bientôt mis à mort, il exprime l'idée que sa situation

singulière n'est après tout que celle de tous les hommes. Sa mort ignominieuse pourra porter comme une injure à la face de l'aveugle destin qui le poursuit, car il prend conscience à la fois de sa dignité d'homme (la nôtre à tous) bafouée par ses ennemis, aussi bien que sa dignité de roi, dignité empruntée qui l'a haussé sur l'estrade pour faire de lui un condamné exemplaire...



Henri ROLLAN

Malgré l'excellence de sa présentation, le *Cid* a eu un succès mitigé. Nos temps existentialistes s'opposent-ils à l'ardeur à vivre qui s'exprime dans cette pièce et qui commence par nier d'un sourire les obstacles au bonheur avant de les supprimer à la pointe de l'épée? Trouve-t-on, obscurément, que la pièce manque de gravité? Ou bien la mise en scène est-elle impuissante à transformer en spectacle de tréteau une tragédie de salon?

Le succès de l'*Oedipe* de Gide fut très grand. Étonnant même pour ceux qui pensent que l'auteur (qui n'aime pas le théâtre) n'a guère pensé, en écrivant sa pièce, à la voir un jour représentée.

Mais, je l'ai déjà dit, le côté sarcastique du drame était si nettement accusé et le côté dramatique si simplifié que ces deux registres touchaient par leur accord, au lieu de déconcerter par leur opposition.

Le cas de *Pasiphaë* est encore plus curieux. Qui penserait à voir représenter ce poème en le lisant?

Et pourtant, ce n'est pas en pure gratuité

que l'auteur l'a traité sous forme de dialogue dramatique.

C'est que cette forme était exigée par le sujet même. Là où il y a conflit il y a dialogue dramatique.

Ici, chose assez rare dans l'histoire de la tragédie, (mais quelle magnifique exception: *Hamlet*) le conflit s'établit dans l'âme du personnage principal. Il reste donc à l'état de monologue. Certes il n'y a pas dans *Pasiphaë*, comme dans *Hamlet*, divers épisodes pour nourrir ce dialogue avec soi.

Le drame est linéaire: oserai-je ou n'oserai-je pas? D'ailleurs la décision de *Pasiphaë* est prise. Elle se demande si elle va l'exécuter. Elle pense aux conséquences de son acte, pour elle, pour son entourage. Elle sent qu'elle ne se supporterait plus si elle ne l'accomplissait pas. Elle se donne des raisons sérieuses de faire le mal ou plutôt d'affirmer qu'est bien ce qui est mal pour le jugement aveugle de la foule, et pour fortifier les appels de sa sensualité d'un acquiescement de son intelligence raisonnante, sauvant ainsi sa dignité face à la volonté des dieux inspirateurs de ses désirs insensés.

Le premier soir le public n'avait pas osé comprendre la monstrueuse aberration de *Pasiphaë*. La deuxième fois, Germaine Montero extériorisa davantage, par la chaleur de son accent, la fièvre sexuelle qui possède l'épouse de Minos. Un silence émouvant, signe certain d'une attention profonde, accompagna sans interruptions sa longue méditation parlée; le troisième soir, peut-être exagéra-t-elle la sensualité de ses dires, des protestations s'élevèrent quand la terrasse s'abîma dans l'obscurité et des altercations éclatèrent dans le public qui s'acheminait vers les portes...

Le mot «théâtral» a fini par prendre un sens péjoratif. Une diction théâtrale, une attitude théâtrale, un geste théâtral, une architecture théâtrale dit-on avec mépris. On oublie donc qu'avec les tragiques grecs, avec Shakespeare comme avec Racine ou Molière, le théâtre constitue une manifestation du génie humain si haute que seule l'épopée atteinte à son élévation.

On oublie que la figure du héros tragique, la démarche d'un homme, Oreste ou Jésus, s'acheminant consciemment vers sa perte n'a cessé d'émouvoir les âmes quand il s'est trouvé des foules dignes de ressentir cette émotion et des auteurs capables de la susciter.

Aussi doit-on saluer avec ferveur ceux qui essaient de rendre au théâtre son éminente dignité. Un festival comme celui d'Avignon dépasse les espérances qu'on avait

mises en lui; et peut cesser d'être une expérience intéressante pour devenir le point de départ d'une renaissance du théâtre. Le cadre est là; l'animateur a su y disposer des figures en les chargeant de toute la dose d'émotion que peut contenir un texte et en assurant à cette émotion les moyens les plus sûrs et les plus simples d'être communicative.

Jean Vilar, ceux qu'il groupe autour de lui dans sa compagnie, ceux qui l'assistent et l'encouragent, Avignonnais ou Parisiens, ont droit à la reconnaissance et à la confiance de quiconque voue quelque ferveur aux choses de l'Esprit.

Etienne Mériel.



*Visages d'écrivains***LEON-PAUL FARGUE***(en marge du deuxième anniversaire de sa mort)*par **Jean DUPERTUIS**

Novembre 1949... Voilà déjà deux ans, me dis-je, en relisant son dernier livre paru, «Méandres», que s'en est allé Léon-Paul Fargue. Et je pense à tant d'autres poèmes en prose — «Vulturne», «Sous la lampe», «Haute Solitude», etc.... qui lui avaient valu, en 1946, après le «Prix Renaissance», le «Grand Prix Littéraire de la Ville de Paris» — témoignages d'une époque heureuse où d'homme, a-t-on écrit, «pouvait s'offrir le luxe de déguster la vie avec une paille»... pour en tirer des bulles aux couleurs d'arc-en-ciel!

A l'encontre de Proust, dans sa recherche du temps perdu et..... retrouvé grâce à de très menus «fragments d'existence» qu'on croyait oubliés — saveur d'une madeleine, choc d'une cuiller contre une assiette — et qu'un simple hasard fait remonter au seuil de la conscience — encore faut-il les identifier — Léon-Paul Fargue ne reconstruit pas le passé, qu'il perçoit globalement, sans jeu de coupes ni de plans, et qu'il ne sépare jamais de l'avenir. «Je suis entré en mémoire» écrit-il, «comme on entre en loge».... ou encore: «A tout moment, je suis celui vers qui convergent les lames du passé et les filets de l'avenir».

Si l'auteur de «Suite familière» et de l'admirable «Aeternae Memoriae Patris», des premiers Poèmes, a recours au souvenir, dont il émaille ses notations, c'est parce qu'il lui paraît poésie, que dis-je?, l'essence même de la poésie — la réalité éprouvée et immuable, tout à la fois déchantée et totale, familière et sacrée. «Notre danse de David devant l'arche», écrit l'auteur, «ce sont nos rêves et nos familles, nos maisons et nos intimités, nos sensibilités et nos méditations».... «Il a raison le poète qui dit que les yeux des femmes aimées sont attirants comme le passé. Ce qu'ils promettent ne peut être tenu, et pourtant on lit dans leur profondeur comme dans les Evangiles»

Oh! les souvenirs de Fargue! Ceux qui nous relient à son activité littéraire, toute entière consacrée à son pur métier d'écrivain. Son amitié pour Verlaine, ses visites chez Mallarmé, ses évocations du ton de Marcel Schwob — Et cette chaîne des traditions de goût et de spiritualité: Gourmont, Proust, Henri de Régnier et d'autres.... «Il y avait tout simplement», écrit Fargue, en pensant à eux, «du talent, du courage et du coeur».

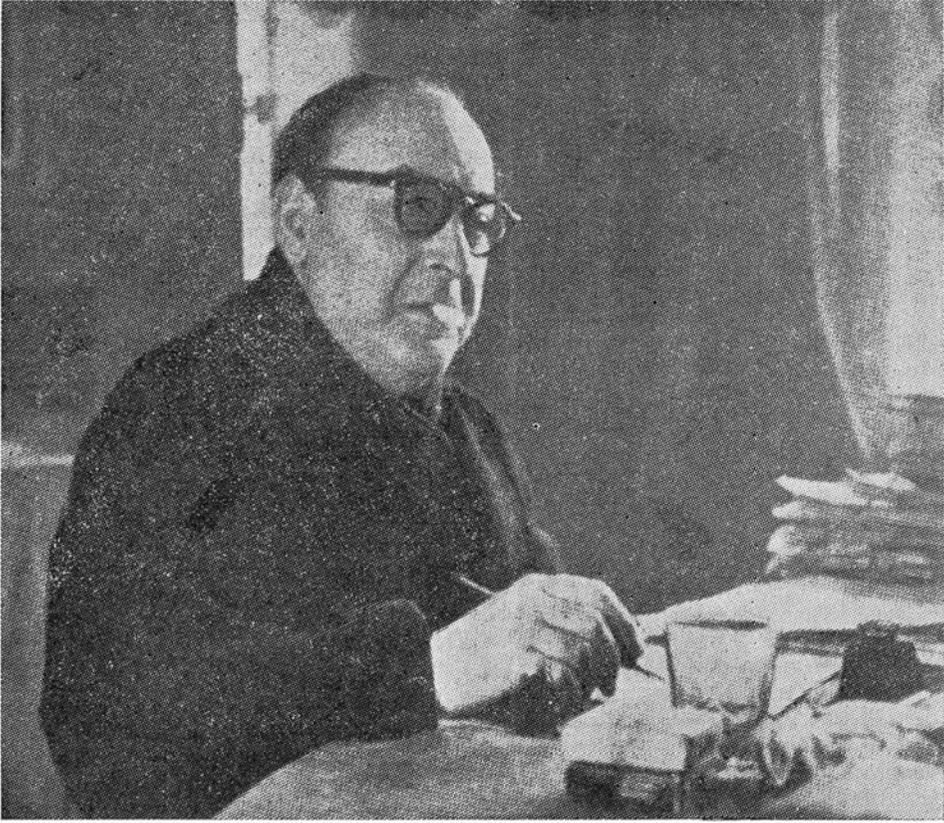
Le Paris d'autrefois et ses fastes mondains où le poète faisait de courtes apparitions, le nez fureteur, l'œil aux aguets, tel que je l'ai connu, d'un air d'oiseau de nuit, tapi dans un coin, mais prêt aux réparties et aux bons mots, avec ce don d'imitation qui me rappelait celui de Max Jacob, mimant si bien tics ou manies des gens. Et ses définitions à l'emporte-pièce qui fusaient sans jamais détoner. D'une petite ville de l'Indre dont on lui parle: «La Châtre? C'est un pot de réséda!». D'un gros monsieur qu'on lui présente: «Ce n'est pas une figure, c'est un triptyque».

Le Paris de naguère et de toujours, dont il a dit qu'il le connaissait «mieux que les facteurs». Le Paris des paysages et des saisons, des ateliers et des métiers. Et le Paris caché qu'il découvrit au cours de ses éternels vagabondages, celui des mariniers, des chiffonniers et des «clochards», celui des berges de la Seine, à minuit, ou des ruelles désertes, après le dernier métro.

Avec quel bonheur je retrouve dans «Méandres», (1) publié en 1947, ce même univers, si typiquement parisien, recréé par Fargue et redevenu, sous sa plume, le même royaume du cœur et de la fantaisie, où se coudoient les grands artistes et les ratés, les jolies femmes et les fripons, les hommes du jour et les humbles passants. Dans les cabarets et les gargotes, les mêmes faveurs sont accordées — avec quelle générosité! — au céleri rémoulade, aux refrains à la mode, aux théories sur l'art. Le bon mot, parfois coup de bec, n'est jamais sans vérité; voyez cette définition de la radio: «Petit Larousse élevé à la dignité de phénomène atmosphérique» ou de Bourget: «Il mettait un peu trop de gants de caoutchouc avant de fouiller les cœurs» — Et partout, chez Fargue, se lit entre les lignes cette émotion si nuancée, où l'indulgence sans trop de bonhomie, l'ironie sans méchanceté, le regret sans amertume, un enthousiasme si mesuré pour ce qui mérite d'être admiré ou aimé, composent, sans faux lyrisme, l'hymne à la vie le plus sobre et le plus discret qu'on puisse imaginer.

Et d'où vient le ton plus grave, plus pénétrant, de ce dernier livre, si ce n'est qu'il a été écrit comme au seuil de l'abîme, sous la double emprise de l'occupation du pays

(1) *Ed.: Milieu du Monde - Genève.*



Léon-Paul FARGUE

et de la maladie de l'écrivain? Je ne connais guère de pages plus poignantes, dans leur simplicité, que celles du chapitre, intitulé «Au chevet de ma vie», où l'auteur raconte son lent retour à la conscience — le monde quotidien qui se recompose, et où il se découvre, lui piéton et badaud de Paris, condamné au silence de sa chambre. «Toute une vie que j'eus», écrit-il, «s'enfle très loin, là bas, où mes souvenirs se concertent. La porte s'ouvre et se referme... je connais cette voix qui n'ose pas me faire de peine. Ça va plus loin; une sorte de grande lumière m'a sauvé. Du fond des vallées de ma jeunesse remontent des gestes de mains très douces. Comme ceux qui commencent par l'alphabet, j'énumère les objets qui m'entourent: la lampe, la commode, le cendrier, le verre d'eau, l'étui à lunettes..... comme c'est compliqué, une chambre!»

Et je revois la sienne, en proue sur le carrefour que forment le boulevard Montparnasse, la rue de Sèvres et le boulevard des Invalides, et son petit bureau si clair — il venait de l'ouvrir au soleil — et son autographe, à la page de garde de «Refuges»: «Les larmes que je verse sont closes».

De ce retour à l'allégresse, après la souffrance, «Méandres» donne l'exemple, et c'est à une fidélité du même ordre que, dans le chapitre, mentionné plus haut, l'auteur appelle son pays: «Ce n'est ni la grosse industrie, ni la puissance militaire, ni l'orchestration économique qui rétabliront la concorde et la douceur, mais une certaine façon de comprendre et de sentir. Des plans, des systèmes des réglementations, là où l'on s'attendrait à voir fonctionner des coeurs, des compréhensions, des amabilités; le papier carbone à la place du goût, des manettes au lieu de flair, trop de ronds de cuir à la place de pas assez de paysans et d'artisans, ce n'est pas ce que j'appelle la vie».

Le retour à la santé et à la vie!

Restaurer le respect de l'homme, rétablir une amitié qui soit moins dans la parole que dans le regard et dans la main, en revenir, sans préliminaires ni commentaires, à la beauté simple et directe, tel est pour ceux qu'il aime et pour lui-même le souhait de Léon-Paul Fargue.

Jean Dupertuis.

*Psychologie de l'Histoire***Le Livre de Raison des Rois de France**par **Jean BOTROT**

Les *Pensées des Rois de France*, publiées en 1921 par un écrivain récemment disparu, Gabriel Boissy, viennent de faire l'objet d'une nouvelle édition. L'ouvrage avait suscité, en son temps, des passions assez vives, encore que l'auteur se défendit d'être lui-même monarchiste. Son seul propos, affirmait-il, c'était de réagir contre la malveillance ou l'ignorance qui, l'une poussant l'autre, avaient défiguré les rois. Il s'indignait que Charles VII fût couramment représenté comme un niais, Louis XI comme un fourbe et un tortionnaire, François Ier comme un jouisseur, Louis XIII comme un autre niais plus ou moins neurasthénique, Louis XIV comme un monstre d'orgueil et un dissipateur du bien public, Louis XV et Louis XVI comme uniquement soucieux, l'un de ses amours, l'autre de ses serrures. J'en passe, et des plus calomniés.

Le recueil de Gabriel Boissy ne saurait plus, de nos jours, réveiller les vieilles querelles. Le débat politique exclut désormais, en France, la discussion du régime républicain en soi; il ne porte plus que les institutions, les méthodes, les disciplines et les libertés qui sont, toutes ensemble, l'expression de ce régime. Raison de plus pour faire bonne justice aux rois. Tel est précisément le but que poursuivait Gabriel Boissy, en leur donnant tour à tour la parole.

L'ouvrage, au demeurant, présente un triple intérêt. Tout d'abord, il situe chaque souverain dans son véritable climat moral; celui de ses intentions, de ses réflexions, de ses aspirations; ni la tristesse, ni le doute ne sont absents de ces méditations du monarque mis à nu. En second lieu, nous suivons ici, règne après règne, depuis le rude et simple serment royal de Hugues Capet jusqu'aux promesses de Louis-Philippe concernant le respect de la Charte, l'évolution, la courbe de la pensée monarchique. Enfin — et c'est là, selon nous, leur mérite principal —, ces *Pensées des Rois de France* constituent avant tout ce que l'on appelait jadis un «livre de raison», le recueil de préceptes que chaque père de famille léguait à sa descendance pour qu'elle en tirât enseignement et profit. Si l'on ajoute que nombre des souverains français, initiés, dès leur enfance, à toutes les subtilités de la langue et de l'esprit, furent de remarquables écrivains, on justifie du même coup, ne serait-ce que sur le plan littéraire, la lecture de cette anthologie.

Les enseignements de Saint-Louis sont évidemment dans la tradition chrétienne que personnifie ce souverain. «Beau fils, recommande-t-il au Dauphin, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerais mieux qu'un Ecosais vint d'Ecosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement que si tu gouvernais mal». Toutefois, l'esprit de charité n'exclut pas l'autorité: «Il ne doit y avoir qu'un roi de France, rappelle-t-il à son frère Charles d'Anjou, et ne croyez pas, parce que vous êtes mon frère, que je vous épargnerai contre toute justice». Le roi très chrétien est également capable d'une ironie assez âpre; qu'on en juge par cette apostrophe à une dame qui s'était présentée devant lui trop somptueusement vêtue: «Madame, je vous veux remettre en mémoire une chose au sujet de votre salut. On a dit jadis que vous étiez belle dame; mais ce qui fut jadis est passé, comme vous savez...» Tout le reste est du même ton.

Retenons de Philippe-le-Bel l'admirable formule: «Vous qui voulez toujours raison garder...» Après lui, Jean II, dit Le Bon, déplore, comme l'ont fait ou le feront la plupart de ses prédécesseurs ou successeurs, «le grand dommage de la guerre». Charles V, dit Le Sage, affirme que lorsque les actes du prince ne tendent pas au profit de tous, «il doit être appelé tyran». Charles VI ne dit pas grand-chose qui vaille d'être retenu, ce qui n'empêcha point son peuple de le surnommer «de Bien-Aimé». Sur quoi paraît Louis XI, dont on attend énormément. Mais, toujours par routes, chemins, villes, villages, châteaux-forts et forteresses, Louis XI fut beaucoup trop absorbé par la fabrication du royaume pour s'adonner aux spéculations de l'Esprit. Sa pensée n'est exprimée, avec une netteté de langage peu commune, que dans les lettres qu'il dictait à d'innombrables secrétaires et dans un recueil de maximes qu'il fit composer par son astrologue. On y lit notamment: «Subtilité vaut mieux que force .. Si l'orgueil chemine devant, honte et dommage suivent de près .. En guerre ni en procès il n'y a jamais un denier de profit». Tel est bien le Louis XI de l'imagerie populaire, la cage de fer du cardinal La Balue mise à part.

François Ier célèbre brillamment le pouvoir (en prose) et l'amour (en vers). Certains de ses poèmes sont excellents, ce qui fortifie de malicieux historiens dans la conviction qu'ils ont de Clément Marot.

La tradition des monarques-rimeurs sera renouée avec Charles IX dont il ne nous reste qu'une seule poésie dédiée à Ronsard, et qui débute par ces vers d'une humilité vraiment... royale!

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,

Doit être à plus haut prix que celui de régner....

Henri IV rimera, lui aussi, pour faire sa cour — chacun son tour — à la belle Gabrielle d'Estrées. Mais il possède surtout le don de la formule écrite ou parlée. Certaines de ses trouvailles sont passées au rang de proverbes, par exemple: «*Paris ne s'est pas fait en un jour*», ou encore, «*Le papier souffre tout*». Comme il est humain! Comme il est près de nous! Et quel homme d'Etat il eût encore fait, trois ou quatre siècles plus tard, avec sa véhémence, sa bonne humeur, sa redoutable finesse bearnaise, dans une nation démocratique! Sans doute lui a-t-on reproché une excessive habileté, mais cela ne gênerait rien, bien au contraire. Ne disait-il pas à l'un de ses ministres, pour l'assurer de sa franchise: «*Je suis tout nu*». Quel splendide effet de tribune!

Voulez-vous encore quelques échantillons de sa pensée ou de sa parole? Nous n'avons que l'embarras du choix:

«*Je hais tant le mal que j'en hais même le rapport*».

«*L'absence n'est pas la mort des belles amitiés; c'est au contraire l'école où elles s'apprennent le mieux*».

Remontrance aux Parisiens: «*Vous ne fondez votre espérance que sur vos désespoirs*».

Remontrance à une belle dame: «*Je suis en colère quand vous croyez qu'il me suffit de vouloir*».

Complément aux célèbres tableaux d'Ingres où l'on voit Henri IV à quatre pattes avec deux bambins à califourchon sur le dos, pendant que de graves personnages réclament audience: «*Ne trouvez point étrange, leur dit Henri, de me voir ici folâtrer avec ces petits enfants; je ne sais faire les enfants et défaire les hommes. Je viens de faire le fol avec mes enfants; je m'en vais maintenant faire le sage avec vous*».

«*C'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme*».

«*En ce qui est des actes de soldat, je ne demande pas conseil aux femmes*».

«*Tenez ferme contre les financiers, car si une fois ils étaient remis, ils nous mettraient le pied sur la gorge*».

«*La France est l'homme, Paris est le cœur*».

J'arrête là mes citations. En dépit des apparences, nous ne sommes qu'en 1610.

Gabriel Boissy ne cache pas son admiration pour Louis XIII. Il soutient que son rôle ne fut point «aussi effacé que la gloire de Richelieu essaie de nous le faire croire».

Rendons à César ce qui est à César et au Cardinal ce qui est au Cardinal: l'oeuvre épistolaire de Louis XIII est totalement éclipsée par le clair et vigoureux monument qu'est le Testament Politique de Richelieu. Mais il s'agit ici des rois et non de leurs premiers Ministres. Passons vite à Louis XIV.

Celui-là est un maître écrivain en même temps qu'un maître-roi. Ses *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* et notamment ses *Réflexions sur le métier de Roi* témoignent d'une prodigieuse hauteur de vues. En quoi il est bien le Roi-Soleil dans tout son éclat, dans toute la conscience, d'un immense pouvoir qu'il s'acharne sans cesse à légitimer et à défendre. Toujours zélé, Gabriel Boissy s'efforce de trouver des justifications ou des atténuations au fameux: «*L'Etat, c'est moi*» — parole assez déplaisante. Elle aura son meilleur correctif dans une autre parole du souverain, celle qu'il prononça sur son lit de mort, devant les officiers et la cour: «*Je m'en vais, mais l'Etat demeurera après moi*».

Il est permis, à dire vrai, d'éprouver des impressions très variées à la lecture de certaines maximes louis-quatorziennes. Prenons celles où il traite de la gloire: «*Nous ne pouvons, dit-il, rechercher de la gloire aux dépens du bonheur général de nos sujets*». Voilà qui est excellent. Passons à la maxime suivante: «*Il me semble qu'on m'ôte de ma gloire quand on peut en avoir sans moi*». Voilà qui nous paraît odieux. On pourrait longuement épiloguer sur tout cela, et d'abord invoquer maint argument historique ou politique. La conception royale des droits de la monarchie n'était-elle pas approuvée, sanctionnée, partagée jusqu'au dix-huitième siècle, par la grande majorité de la population? Les rois forts et volontaires ne semblent-ils pas avoir mieux servi leur pays que les souverains hésitants ou débonnaires? Quant aux contradictions que l'on relèvera dans les pensées de Louis XIV, n'ont-elles pas été, plus ou moins secrètement, le fait de la plupart des monarques? Elles tiennent aux incertitudes mêmes de l'âme humaine, considérablement grossies et mises en lumière quand il s'agit du souverain. Quel homme d'Etat, de nos jours encore, pourrait se flatter d'y échapper? Penser juste est une chose, bien gouverner en est une autre. Un esprit moins dogmatique que Gabriel Boissy eût mis l'accent sur cette crise de conscience à laquelle ne semble avoir échappé aucun des rois, sur leur monologue intérieur, à peine moins dramatique que celui d'Auguste dans le *Cinna* de Corneille...

Plus que tout autre, Louis XIV se tient à lui-même un tel monologue. Et l'on y relève, sur le plan moral et politique, des assertions d'une sagesse et d'une force peu communes.

«*Il est d'un petit esprit, et qui se trompe*

ordinairement, de vouloir ne s'être jamais trompé».

«Il vaut mieux apprendre tard que d'ignorer toujours».

«Quand on s'est mépris, il faut réparer la faute et que nulle considération en empêche, pas même la bonté».

«Quand il y a un parti sûr à prendre dans une affaire, c'est toujours mal fait d'en prendre un hasardeux».

«Il est plus facile de prévoir le mal que d'y remédier».

«Dans les matières de l'Etat, il faut quelquefois couper ce qu'on ne peut dénouer».

«Tout l'art de la politique est de servir des conjonctures».

«La raison d'Etat est la première des raisons par le consentement de tout le monde, mais la plus incertaine et la plus obscure à ceux qui ne gouvernent pas».

J'ai gardé pour la fin cette dernière pensée de Louis XIV: «Il est impossible d'ôter au public la liberté de parler; il se l'est attribuée de tous les temps, en tous pays, en France plus qu'ailleurs». On ne peut voir là un pressentiment de la lutte qui s'ouvrira un siècle plus tard entre le roi et la nation, et qui se terminera par la victoire du Peuple souverain.

Il a souvent été professé que le déclin de la monarchie française avait commencé avec la fin du règne de Louis XIV. Gabriel Boissy semble vouloir s'élever contre cette thèse, mais les textes qu'il a lui-même recueillis ne laissent aucun doute à cet égard. Les diatribes de Louis XV contre le Parlement sont d'un ton plus rageur que vraiment ferme. Quant à Louis XVI, Boissy en trace un portrait parfaitement exact: «épris de pureté jusqu'à la passion, bon jusqu'à la faiblesse, résolu à la volonté sans posséder la vertu d'agir...» Cet éloge est en même temps une condamnation en règle, si l'on se reporte aux durs préceptes de Louis XIV dans ses *Réflexions sur le métier de Roi*. Plus que toute autre âme royale, celle du malheureux Louis XVI est en proie aux contradictions: «Toutes les portes, dit-il, doivent être ouvertes pour que le mérite se montre et puisse avancer». Et plus loin: «Je voudrais pouvoir récompenser tous les grands talents qui honorent leur siècle en contribuant à la civilisation et au bien-être des peuples». Ce sont là, bien que platement exprimées, les meilleures intentions du monde. Cependant, il s'effraie de voir les Français aller aussi vite «d'une extrémité à l'autre». De toute évidence, il n'est capable ni de les suivre, ni de les retenir «Un ouvrage écrit sans liberté, dit-il encore, ne peut être que médiocre ou mauvais». Et voici un jugement formel: «Tacite à été bien osé; je l'aime et je l'admire». On voit bien que Louis XVI n'est pas empereur à Rome! En tant que roi de France, il juge plus sévèrement les écrivains de son temps: «Voltaire, Rousseau, Diderot et leurs pa-

reils qui, un instant, obtinrent mon admiration, ont perverti la jeunesse qui lit avec ivresse et la classe plus nombreuse des hommes qui lisent sans réfléchir». Ce qui ne l'empêche pas de distinguer entre les mêmes auteurs, et cela non sans finesse: «Si Rousseau, avec son caractère atrabilaire, eût soupçonné le mal que feront un jour ses écrits, je suis persuadé qu'il ne les aurait jamais mis au jour. Il est en cela contraire à Voltaire qui aurait émis sa pensée quand même s'il eût été assuré qu'elle aurait bouleversé un Etat. C'est un homme qui avait encore plus d'orgueil que d'esprit».

Après la Restauration, les pensées de la monarchie vaudront moins d'être retenues. Louis XVIII se signale par cette boutade: «Le mal a des ailes, le bien a la goutte». Charles X professe «qu'on peut tout écouter, mais qu'il faut suivre sa ligne».

Or, la sienne n'ira pas bien loin. Louis-Philippe est un excellent souverain qui multiplie avec bonheur les paroles de justice et de concorde, mais en qui Louis XIV hésiterait sans doute à reconnaître un roi de France.

Entre temps, le soleil d'Austerlitz a brillé plus fort que celui de Versailles. Entre temps, Napoléon Ier a parlé plus haut encore que les princes. Entre temps, le peuple français s'est donné à la République, à laquelle il retournera toujours.

Aucun régime ne saurait pourtant effacer de l'Histoire ceux qui l'ont précédé, ni méconnaître leur grandeur et leurs bienfaits. C'est dans cet esprit qu'il faut lire l'excellent document historique, et plus encore psychologique, que sont les *Pensées des Rois de France*.

Jean Botrot.

LE DROIT OUVRE LA PORTE

des plus belles carrières: Barreau, Magistrature, Administration, Banque, Contentieux.

Que vous puissiez ou non suivre les cours de la Faculté, vous avez besoin des

COURS DE DROIT

rédigés d'après les notes ou la sténotypie des cours professés à la Faculté de Droit de Paris avec l'autorisation de M.M. les Professeurs.

ECRIVEZ aux

« COURS DE DROIT »

158, rue Saint-Jacques - Paris (5^e)
qui vous adresseront par retour leur notice détaillée. Spécifiez votre année d'études.

La Vie Artistique

LA FOLIE DE VAN GOGH

par Léon DEGAND

Dans l'appréciation esthétique des œuvres d'art on a pris coutume de n'envisager que deux points de vue; celui des auteurs et celui des œuvres elles-mêmes. En effet, les études consacrées aux arts, en général, et aux arts plastiques, en particulier, ont trait, dans leur grosse majorité, soit à la biographie des artistes, soit à la somme des travaux qu'ils nous laissent.

Or, il est un troisième point de vue dont il conviendrait de tenir compte, de manière systématique et approfondie, dans cette appréciation esthétique: celui du public. Car le public charge les œuvres qui se proposent à son attention des interprétations les plus diverses. Certaines de celles-ci tendent à prévaloir à la longue, au point que c'est en fonction de ces interprétations victorieuses et désormais traditionnelles que les œuvres sont d'ordinaire considérées.

Un cas typique, en l'occurrence, c'est celui de l'œuvre de Vincent Van Gogh. L'explication d'une conception picturale nouvelle et déroutante par les dérèglements cérébraux de ceux qui l'appliquent, a été maintes fois utilisée, au cours de ces cinquante ou soixante dernières années, dans un but polémique et de dénigrement facile. Le Fauvisme et le Cubisme, notamment, en ont fait les frais. En ce qui concerne Van Gogh, cette explication est beaucoup plus plausible, du moins à première vue, puisque l'on sait pertinemment que l'illustre Hollandais fit, non sans raison, des séjours dans des maisons de santé et que maints douloureux incidents, y compris son suicide, témoignent de son déséquilibre mental.

Je dis: à première vue, car je crains que les spectateurs de l'œuvre de Van Gogh, même les plus sincèrement attachés à son art admirable, ne soient trop souvent obsédés par les détails biographiques qu'ils connaissent et trop tentés, par conséquent, de substituer une explication biographique à une explication plastique. Voyons donc les choses d'un peu plus près et en nous dépouillant, autant que possible, de toute espèce de préjugés.

Lorsque Van Gogh, venu de pays nordiques et convaincu de l'excellence de ses principes picturaux qui y avaient cours, arriva à Paris, il débarqua en plein Impressionnisme, au milieu d'un engouement enivré pour la peinture claire et les délices toutes nouvelles de la couleur pure. Il se prit bientôt à rêver d'une région plus conforme que la fine grisaille parisienne à ses dé-

sirs de réaliser une peinture uniquement dévouée aux merveilles du chromatisme. Et il ne tarda pas à s'installer en Provence.



VAN GOGH: L'homme à l'oreille coupée.

Il y peignit avec acharnement, usant, selon les conseils fameux de Gauguin, des couleurs les plus vibrantes de sa palette et, en particulier, des trois couleurs fondamentales, posées telles quelles, sans mélange, sur la toile. La stridence exacerbée à laquelle il atteignit de la sorte, est parfois encore mise au compte de l'exaspération malade de son tempérament. En réalité, elle n'est que la conséquence logique des théories esthétiques de l'époque. Cette stridence fut, d'ailleurs, reprise dans la suite par les Fauves, avec une fougue débordante que nul ne songe à attribuer, et pour cause, à des troubles cérébraux.

Ce n'est pas tellement, il est vrai, la couleur du grand Hollandais que l'on tente d'expliquer par sa folie, que son destin et, surtout, l'expression que, par son destin, il nous transmet de certains aspects de la nature.

On s'est arrêté, en ordre principal, à la manière dont il traduisit les cyprès, qu'il fit semblables à de longues torches noires, passionnément tourmentées de la base au sommet. Je pense à un dessin de la collection de l'ingénieur Van Gogh, neveu du

peintre, où ce flamboiement s'étend à tout un paysage. A regarder ce dessin avec attention et sans idée préconçue, et si on le compare à d'autres paysages exécutés dans le même esprit, on aperçoit fort bien que Van Gogh ne fut pas mû par une sorte de fureur cérébrale sans contrôle, mais au contraire, par une contention, splendide et consciente, de son esprit, par le génie lucide de l'invention plastique.

Ce que Van Gogh, en effet, découvrit en traçant ces graphismes flamboyants, c'était tout simplement une interprétation plastique de la nature, les termes imprévus d'un *langage plastique*, ce langage original et autonome à l'élaboration duquel toute la peinture contemporaine ne cesse de travailler.

Que Van Gogh, usé prématurément par la misère physiologique, les excès et la maladie, n'ait pas pu résister à l'effort exceptionnel que cette interprétation plastique, inlassablement sollicitée, exigeait de son être nerveux, c'est ce que l'on comprend sans peine. Surtout si l'on examine tel autre dessin de la même collection, *La Crau vue de Montmajour*, dépourvu de tout flamboiement. La variété graphique et l'invention plastique de chaque trait, destiné à

traduire les détails du paysage, sont telles que seules une constitution nerveuse très solide aurait pu, sans défaillir, subir une semblable dépense d'énergie.

On a cru distinguer aussi un sentiment tragique et très significatif dans le fameux *Champ de blé aux corbeaux*, peint par Van Gogh quelques jours avant son suicide. J'ai vu ce champ de blé à Auvers-sur-Oise. Il est, en réalité, aussi «tragique» par lui-même que Van Gogh l'a peint. Van Gogh ne s'y est inspiré que du sujet qu'il avait sous les yeux. Mais ce tragique du sujet a été mis, par le public, au compte du tragique de l'auteur. Ici aussi l'interprétation du public a été prédominante et les spécialistes de l'art feront bien d'en tenir compte.

Dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques, rien ne permet de déceler la folie d'un peintre dans les particularités de sa technique. Seuls les sujets traités sont parfois révélateurs. On ne saurait donc être assez prudent. Et puis, interrogeons-nous honnêtement: quelle folie aurait-on pu discerner dans l'oeuvre de Van Gogh si l'on avait ignoré que le peintre était fou?

Léon Degand.



EN LECTURE

A la Bibliothèque du Centre Culturel de l'Ambassade de France au Caire

Dans cette rubrique, nous publions chaque mois la liste des ouvrages littéraires et scientifiques, ainsi que celle des périodiques reçus durant les dernières semaines à la Bibliothèque du Centre Culturel (8, rue Salamlek, Garden-City).

Le Centre est ouvert à toute personne désireuse d'y consulter ou emprunter les ouvrages, tous les jours de 9 h. à 1 h. a.m. et de 5 h. 30 à 7 h. 30 p.m., sauf les samedis après-midi et les dimanches.

OUVRAGES LITTÉRAIRES

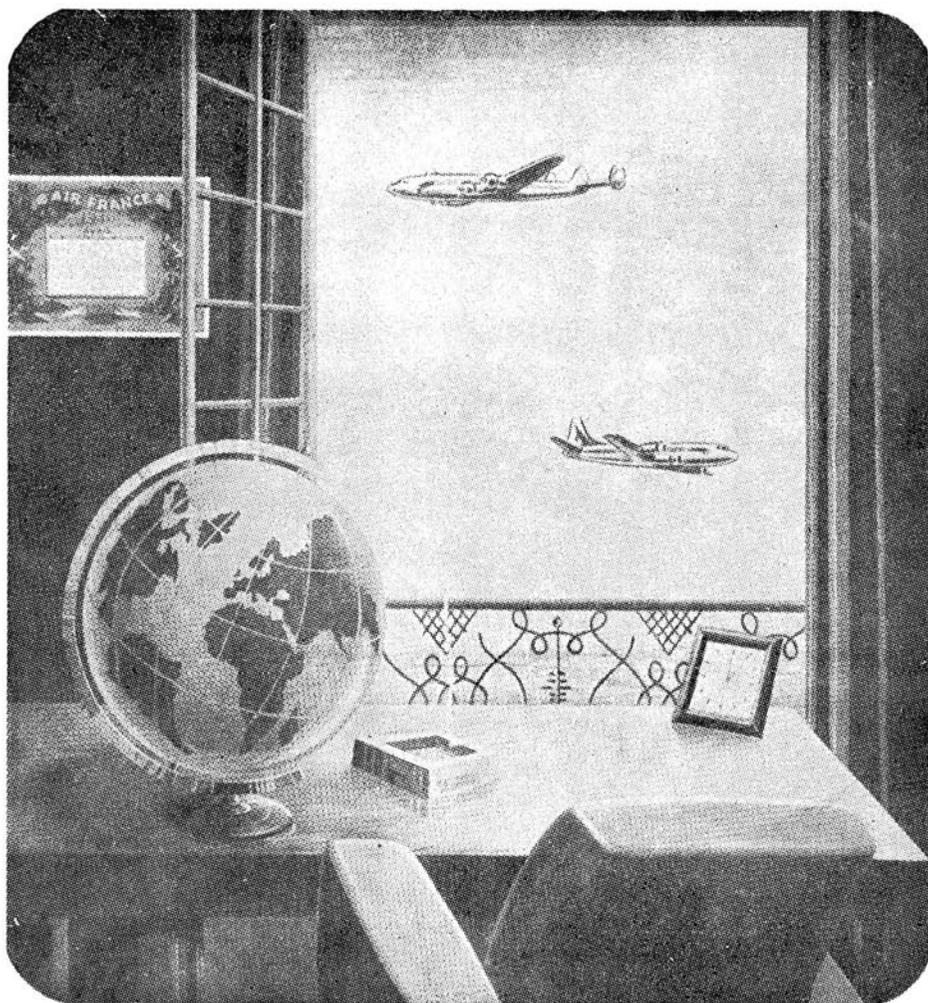
et ARTISTIQUES

- ~~~~~
- La vie populaire à Paris au XVIII siècle.**
Marguerite Pitsch. Textes et Planches.
- Le musée du Caire.**
Photos A. Vigneau. Textes Drioton.
- L'avenue.**
Paul Gadenne.
- Oeuvres complètes de Robert Garnier.**
R. Lebègue.
- Oeuvres choisies de Théophile De Viau.**
Delamain Boutelleau.
- Entretiens sur le bon usage de la liberté.**
J. Grenier.
- Contes, Poèmes, Souvenirs.**
G. de Nerval.
- La pesée des âmes.**
G. Duhamel.
- L'occasion.**
Mérimee - Coll. Mise en scène P. Valde.
- Romans et contes.**
Voltaire - Coll. des Classiques. Garnier.
- Main-d'oeuvre (Poèmes 1913-49)**
Pierre Reverdy.
- Guide illustré de la Littérature Française Moderne.**
- Panorama de la Littérature Française**
Gaston Picon.
- De quelques constances de l'Esprit Humain**
Julien Benda.
- Litanie du Sommeil et autres poèmes**
Tristan Corbière.
- Les Maîtres du Dessin Français — De Fouquet à Cézanne**
- Le legs du moyen âge**
Albert Pauphilet.
- Poésies de Victor Hugo**
- André Breton**
Jean-Louis Bedouin.
- Journal 1942-1949**
André Gide.
- La littérature de l'estomac**
Julien Gracq.
- Cent dessins de Pierre Loti**
- La chute des corps**
Maurice Druon.
- Le narthex**
André Billy.
- Théâtre III.**
Edouard Bourdet.
(Stock).
- Cinq mois tragiques aux affaires étrangères.**
(21 Mai - 1er. Nov. 1940).
F. Charles-Roux.
- Histoire de la chevalerie en France au Moyen-Age.**
Gustave Cohen.
- Dans la bataille de Méditerranée.**
Général Catroux.
- La civilisation phénicienne.**
Dr. G. Contenau.
- La civilisation Mérovingienne**
Ed. Salin.

OUVRAGES SCIENTIFIQUES et TECHNIQUES

- Technique du modelage industriel**
O. Quérut.
- Introduction à l'épistémologie génétique**
J. Piaget.
- La prospection géophysique**
Louis Cagniard.
- Cinétique et mécanisme des réactions d'inflammation et de combustion en phase gazeuse**
- Polarisation de la matière**
- Méthodes de calcul dans des problèmes de mécanique**
- Elément de la théorie des ensembles**
Emile Borel.
- Eléments de calcul tensoriel**
Lichnerowicz.
- Manuel de prévision du temps.**
H. Chrétien.
- La pierre.**
P. Noël.
- La Théorie des images optiques.**
- Précis d'analyse chimique des aciers et des fontes.**
- La construction des bobinages électriques.**
C. Clément.
- Physiologie médicale.**
R. Fabre et G. Rougier.
- Eléments de physique moderne théorique**
G. Guinier.
- Utilisation des mathématiques, calculs numériques et graphiques**
Stc.-Lague & Masson.
- Terre stérile**
J. Michéa.
- De Pythagore à Euclide**
P. H. Michel.
- Ce que j'ai vu sous terre**
Norbert Casteret.
- L'aviation d'Ader et des temps héroïques**
Raymond Cahisa.
- La France, ses régions, l'Union Française**
De Besse & Scalabrino.
- Géologie statigraphique**
Maurice Gignoux.
- La mécanique ondulatoire des systèmes de corpuscules**
Louis de Broglie
- Analyse qualitative minérale à l'aide des stili-réactions**
R. Delaby & J. A. Gautier.
- Chimie générale**
Paul Pascal.
- Leçons de chimie organique**
Charles Prévost.
- Précis de psychiatrie**
H. Baruk.
- Les maladies des coronaires**
Ch. Laubry & P. Soulié.
- Le rétrécissement mitral**
R. Lutembache.
- Etudes radiographiques du poumon tuberculeux**
J. Stephani.
- Les diagrammes thermodynamiques**
G. Gourdet & Proust.
- Echelles de conversions des unités**
J. Bernot.
- Observation économique**
Jacques Dumontier.
- L'industrie sidérurgique**
M. Fontaine.
- Introduction à la sociologie**
A. Cuveillier.
- La dialectique de la durée**
G. Bachelard.





VOYAGEZ VITE ET CONFORTABLEMENT DANS
UNE AMBIANCE AGREABLE GRACE AUX AVIONS



AIR FRANCE

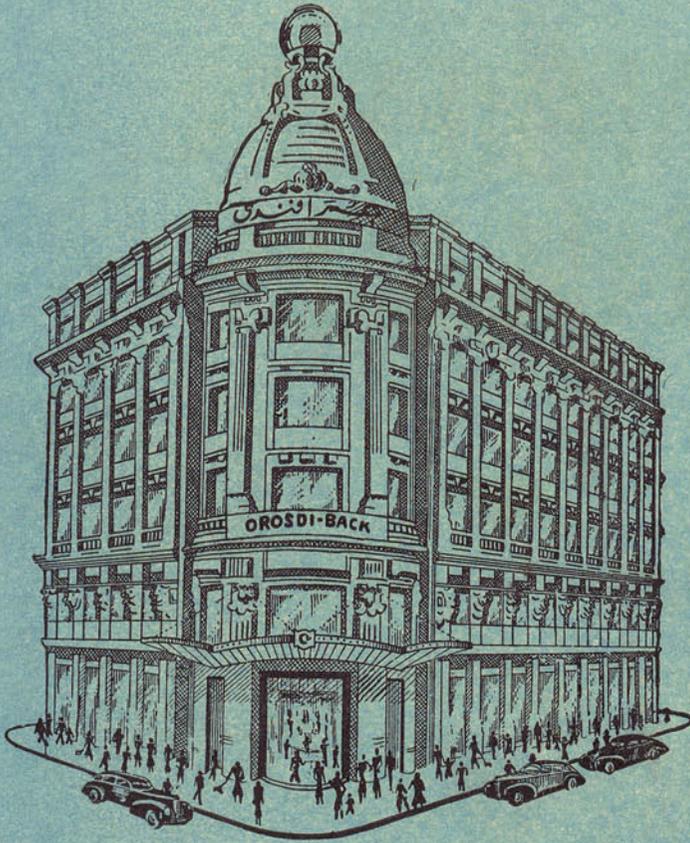


Direction régionale et Aérogare : Midan Soliman Pacha - Tél. 79913 - 14 - 15

*Agences : } Le Caire : Imm. Sheppard's - Tél. 45670
 } Alexandrie: 3, rue Fouad 1er - Tél. 20941*

OROSDI-BACK

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE, PARIS



Dont
la
devise
est :

BON ET
BON MARCHÉ

LE CAIRE

R. C. 302

PORT-SAID
